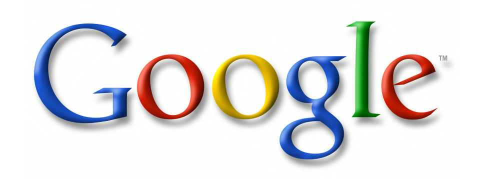



Fr
3662
66



HISTOIRE

DE

L'IDÉE D'UNE CONQUÊTE FRANÇAISE

DE L'ÉGYPTE

de Louis XIV à Bonaparte

PAR

Emile MAGNIEZ

LICENCIÉ EN DROIT

DIPLOMÉ DE L'ECOLE DES SCIENCES POLITIQUES



PARIS

Ancienne Maison JOUVE

L. BOYER, IMPRIMEUR

15, Rue Racine, 15

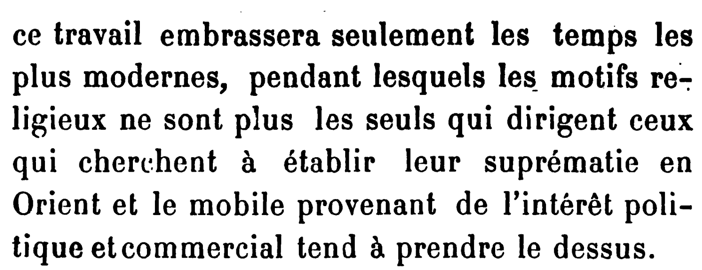
1900



placerait, la vallée du Nil joua toujours, en ce qui concerne la France, un rôle important. Lorsqu'on relit l'Histoire, il semble que, par une de ces raisons qui dérivent de l'ordre des choses et qui restent plus stables, plus persistantes que les raisons de la pure politique, l'Egypte nous était destinée pour l'époque de la grande banqueroute ottomane.

L'Egypte, en effet, réveille en nous les souvenirs les plus glorieux, les plus épiques, et ces souvenirs, qui naissent dans la brume du passé, se transforment, se précisent et viennent insensiblement se fondre avec nos préoccupations les plus actuelles. La chaîne des faits mémorables qui nous attachent au vieux sol des Pharaons va de 1248 à nos jours, de Saint-Louis, par Bonaparte, et Méhémet-Ali, à Ferdinand de Lesseps et se termine avec nos tentatives contemporaines pour sauver un peu de notre influence de jadis.

L'étude que nous entreprenons ici a pour but de mettre en lumière les sentiments qui animèrent l'opinion publique française, à l'égard de l'Egypte, jusqu'à l'heure de la campagne républicaine. Comme il serait vain d'examiner l'histoire de l'idée d'une conquête française sur les bords du Nil, en la commençant aux Croisades,



ce travail embrassera seulement les temps les plus modernes, pendant lesquels les motifs religieux ne sont plus les seuls qui dirigent ceux qui cherchent à établir leur suprématie en Orient et le mobile provenant de l'intérêt politique et commercial tend à prendre le dessus.

Cette période, qui va de Louis XIV à Bonaparte, est caractérisée par une sorte de croyance à la prédestination de la France à conquérir l'Egypte. Des hommes de valeur, qui étudient la question d'Orient, s'imaginent que notre pays est appelé à asseoir son influence sur les rives du Nil, en vertu d'une loi naturelle. De même que, pour eux, il est démontré qu'un jour ou l'autre, les Musulmans seront repoussés dans les déserts de l'Arabie, voire dans les montagnes de l'Asie centrale, de même, il est hors de doute que, lorsque les maîtres actuels ne seront plus en Egypte, la France recueillera leur succession.

Constatons également, (car cela a trait aussi aux années qui précèdent celles que nous avons à étudier), que jamais, jusqu'après la conquête de Bonaparte, l'Egypte n'a été convoitée par les Français pour la richesse de son sol. On allait aux Indes pour y chercher les produits des



pays chauds ; mais, chose étrange, ce n'est guère que récemment qu'on s'est véritablement aperçu de la fertilité et des ressources de la vallée du Nil. Cependant, on savait que Rome avait longtemps vécu des fruits de cette contrée et que, dans un passé plus ancien encore, l'Egypte des Pharaons était considérée comme un paradis.

Lorsque la France songe au Nil, c'est qu'elle vise un but détourné. Saint-Louis débarque à Damiette ; mais il n'a pourtant pas pour objectif la conquête du sol Egyptien : il veut aller plus loin ; il veut abattre l'Islamisme en Egypte, parce que de sanglantes expériences ont prouvé qu'on ne peut vivre sûr à Jérusalem que lorsque l'on tient le Caire et Alexandrie, foyers de fanatiques expéditions. Il en est de même pour Bonaparte : l'Egypte l'intéresse, en somme, assez peu : elle est pour lui un moyen, non une fin : c'est un fort défendant une tête de pont beaucoup plus qu'une colonie.

Telle est, en dehors de la situation politique en Europe, la raison principale pour laquelle la France ne s'empara pas de l'Egypte aux heures auxquelles cette occasion se présenta. C'est pourquoi, aussi, Louis XIV, malgré l'importance de la

question, ne répondit qu'assez froidement au projet de Leibnitz. On ne peut évaluer, à son juste prix, l'Egypte, qui est comme la porte d'entrée de l'Extrême-Orient, que lorsque se produisent des complications internationales qui exigent une action rapide dans la mer des Indes ou en Syrie. Or, sous Louis XIV, la nécessité d'une telle action ne se faisait sentir qu'indirectement. A quoi bon s'engager dans des entreprises hasardeuses, quand on a la possibilité, à deux pas et avec bien moins de risques, sinon en réalité, dans tous les cas en apparence, d'arriver au même résultat ? Cette remarque est fortifiée par la guerre même que le Directoire laissa faire en Egypte. Il n'est pas douteux que, malgré l'attrait presque maladif que l'Orient exerçait sur l'imagination de Bonaparte, malgré son désir d'aventures propres à créer des légendes autour de sa personne, le jeune général n'aurait pas hésité à renoncer, lui aussi, à son rêve, à lancer l' « armée d'Angleterre » directement contre l'Angleterre, si cette puissance, au temps de la Révolution, avait été, vis-à-vis du gouvernement républicain, dans la situation de la Hollande, vis-à-vis du Roi Soleil.



Ces mêmes réflexions préliminaires indiquent l'esprit dans lequel est conçue cette étude. Il ne s'agit pas [illegible] négliger entièrement [illegible] ils ont été les idées de [illegible] politique à l'égard de l'Égypte pendant les années qui séparèrent le gouvernement de Louis XIV de celui du Directoire [illegible] le travail qui [illegible] nous marquerons les [illegible] comment [illegible] par son [illegible] élément [illegible] le projet de conquête par la France de l'Égypte marque une époque [illegible] les [illegible] commence [illegible] par l'examen d'un [illegible] complet que celui de Leibniz et qui a pour auteur un publiciste du temps de la Révolution. Par la comparaison des deux projets, on verra la mesure du chemin parcouru, pendant [illegible] siècle, par l'idée d'une conquête française de l'Égypte.

I

Le mémoire de Leibnitz. Pourquoi Leibnitz écrivit-il ce mémoire ?

Pourquoi Leibnitz écrivit-il, sur l'Egypte, un mémoire destiné au roi de France ?

On a beaucoup discuté, à ce sujet, et la solution n'est pas encore près d'être trouvée. Le problème reste même tellement embrouillé qu'on est tenté de le résoudre de la façon la plus simple, de dire que, si Leibnitz s'est employé à détourner vers l'Orient les armes de la France, c'est uniquement sur sa propre initiative, parce que, comme tous ses contemporains, il avait peur de voir l'Europe inondée par le trop plein de puissance de Louis XIV. Il ne fut pas poussé par un motif d'intérêt immédiat, par tel ou tel prince d'Allemagne ; mais, inquiet, reflétant les sentiments de toutes les cours de l'Europe centrale, il voulut examiner, en philosophe, pour son compte personnel, la situation du monde, et apporter, lui aussi, dans la mesure de ses moyens, sa pierre à l'édifice de la paix générale,

et, spécialement, ainsi que nous le verrons, au sein de la paix allemande.

Les historiens ont cru, cependant, devoir se faire une opinion, et ils semblent, en majorité, accepter l'hypothèse admettant que Leibnitz n'a écrit son mémoire que sur l'instigation d'un prince allemand, de l'Électeur de Mayence, Jean-Philippe de Schönborn.

Mais les raisons qu'on en donne sont si peu [illegible] que d'autres ont soutenu, avec une certaine [illegible], que Leibnitz avait subi l'influence du duc Jean-Frédéric de Brunswick-Lunebourg-Hanovre (1).

Ces différentes thèses prouvent qu'il est [illegible] de [illegible] que les lettres de Leibnitz lui-même [illegible] et surtout l'[illegible] sur l'Égypte à des [illegible] particulières de [illegible].

(1) [illegible] par M. de [illegible]. Paris, 18[illegible].

II

L'idée de Leibnitz n'était pas nouvelle.

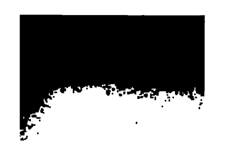
La pensée émise par Leibnitz, dans son « *Consilium Ægyptiacum* », n'était, d'ailleurs, pas une nouveauté : elle était dans le domaine public. On a retrouvé beaucoup d'écrivains qui la conçurent et les commentateurs de Leibnitz citent une foule de noms. Cela était assez naturel. Un désir fort souvent manifesté, à cette époque, était celui de l'anéantissement de la puissance turque, et, dans les projets de conquête et de partage, logiquement, l'Egypte était, presque par tous, attribuée à la France. Bacon, le père Joseph, Emmanuel de Portugal, Ximénès, Bossuet, Conring surtout, un familier de la cour de Mayence (1), développèrent quelques-unes des vues qui sont le fond du mémoire. L'opinion de Leibnitz n'est donc pas celle d'un esprit excep-

1. Foucher de Careil. *Œuvres de Leibnitz*. Tome IV. Introduction. Page XXVIII.

tionnel, et c'est parce qu'elle résume des pensées familières à bon nombre de gens, à la fin du XVIIe siècle, que nous l'étudierons, en entrant un peu dans le détail.

Sans attacher trop d'importance à l'influence de l'entourage du philosophe sur le mémoire, il est démontré, néanmoins, que l'Electeur de Mayence et, principalement, son ministre, Boinebourg, encouragèrent très-vivement l'écrivain. Avant de rédiger son projet, Leibnitz l'exposa, dans des conversations, et trouva, autour de lui des approbations très-chaudes, étant donné qu'il présentait la solution possible d'un problème des plus inquiétants pour l'Europe centrale.

C'était, en effet, le moment où tout le monde s'attendait à voir Louis XIV utiliser sa force pour des guerres de conquêtes. On craignait que l'Allemagne ne fût, et par sa situation géographique et par la division de ses gouvernements, la proie désignée à l'avidité du puissant monarque. Il fallait donc empêcher la France de se chercher une augmentation de territoire et de prestige, aux dépens de ses petits voisins. C'est dans ce but que Leibnitz écrivit son mémoire.



III

La pensée allemande.

Leibnitz et Bismarck. L'Egypte et la Tunisie.

M. Foucher de Careil, dans ses études sur le philosophe, fait une remarque qui met tout à fait en lumière les raisons qui poussèrent Leibnitz à rédiger sa dissertation sur l'Egypte. Ce n'est pas, observe-t-il, pour servir à la gloire de Louis XIV, ce n'est pas pour permettre à la France d'ajouter à son histoire une belle page de plus et de faire une conquête profitable à son commerce, que Leibnitz prit la plume : son point de vue était tout allemand et il travaillait surtout dans l'intérêt de l'Allemagne, terrifiée par les armes françaises (1). Leibnitz avait, à plusieurs reprises déjà, énergiquement protesté contre le rôle souverain que la France s'était attribué, dans la politique internationale, et il avait même été l'auteur d'un manifeste violent tendant à créer une ligue contre Louis XIV.

1. Foucher de Careil. Leibnitz. Tome IV. Page XXXI.

Si, en faisant miroiter aux yeux du grand roi la promesse de richesses incalculables, il pouvait l'engager, à fond, dans une longue et lointaine expédition, il délivrait, du coup, son pays d'un danger des plus pressants.

Dans ces conditions, un rapprochement qui se fait, de façon toute naturelle, c'est, en cette occasion, celui de Leibnitz et de Bismarck. Il est admis, de nos jours, que le Chancelier de fer nous facilita la conquête de la Tunisie, et certains prétendent même qu'il nous y entraîna. Le but du prince prussien fut, comme celui du philosophe de Mayence, de donner à notre politique des occupations et des préoccupations en Orient, pour entraver notre activité en Europe.

IV

Louis XIV ne prête pas grande attention au mémoire. — Inopportunité du mémoire.

La remise du mémoire à Louis XIV fut compliquée. La renommée de Leibnitz était alors presque nulle, et on devait se demander, en



France, grâce à quelle autorité, un philosophe inconnu se permettait d'indiquer des voies nouvelles à notre diplomatie.

Ce fut Boinebourg qui, dans une lettre de recommandation, présenta le projet à Louis XIV et sollicita une audience pour l'auteur. Arnauld de Pomponne répondit par quelques mots, sous lesquels se dissimule peut-être une ironie. Il semble rester sceptique devant le mémoire trop brillant de Leibnitz. Il ne cache pas, d'ailleurs, que c'est seulement parce que le philosophe est appuyé par le ministre de l'Electeur de Mayence, qu'il sera écouté : « Dans une « proposition d'autant d'étendue et qui permet « de si grandes choses, Sa Majesté considère « particulièrement l'opinion que vous en avez, « par la connaissance qu'elle a de votre discer- « nement et de vos lumières (1) ».

Malgré la protection de Boinebourg et de l'ambassadeur de France auprès de l'Electeur de Mayence, le Marquis de Feuquières, Leibnitz n'eut pas beaucoup de succès à Versailles. Dans une lettre d'Arnauld de Pomponne, on lit :

« Je ne vous dis rien sur les projets d'une

1. Foucher de Careil, *Leibnitz*. Tome VI, page 312.

« guerre sainte ; mais vous savez qu'ils ont cessé « d'être à la mode depuis Saint-Louis ». Ce trait, s'il prouve l'échec du philosophe allemand, ne démontre pas que la France ne portait pas le plus grand intérêt à l'Egypte. M. Vandal nous apprend, au contraire, que la sollicitude royale était acquise à nos commerçants trafiquant dans ce pays (1). Si les événements d'Europe l'avaient permis, la France aurait peut-être, dès cette époque, agi, avec plus d'activité, dans la vallée du Nil, et aurait, en partie, suivi les conseils de Leibnitz. Mais il faut avouer que ce dernier choisissait mal son moment. La déclaration de guerre contre la Hollande est du 6 avril 1672 et, lorsqu'on est au courant de l'énorme travail d'attaque diplomatique et militaire qui précéda la campagne et qui représente les efforts de plusieurs années, on comprend bien qu'un mois avant d'utiliser ces laborieux préparatifs, le roi de France ne pouvait pas approfondir sérieusement une proposition dont l'exécution l'aurait obligé à abandonner des projets mûrement élaborés et, ce qui eût été plus grave, à paraître se prêter à une reculade politique.

1. Albert Vandal : « *Louis XIV et l'Egypte.* »



V

Le mémoire. — Leibnitz froisse la fierté de Louis XIV.

Sous quelle forme l'idée de Leibnitz fut-elle présentée au souverain ? — On ne sait rien de précis, à ce sujet. Il n'est seulement pas possible d'affirmer que Louis XIV prit connaissance, par lui-même, du mémoire ou d'un des résumés qui, fort longtemps, ont été regardés comme l'œuvre complète. Quoi qu'il en soit, grâce à des recherches relativement récentes, nous possédons aujourd'hui le texte exact de l'ouvrage, et il se trouve être d'une valeur rare, tant par une large conception que par une vue remarquablement juste de l'avenir.

Esprit précis et observateur, Leibnitz devait naturellement inaugurer son travail par des considérations historiques : il n'y manque pas et tout le début du mémoire est destiné à rappeler les projets et les essais anciens d'expéditions en Egypte. Rome et Saint-Louis fournis-

sent des arguments au philosophe, qui cherche à prouver, en remontant si haut dans le passé, que cette région est d'une conquête facile. C'était là un point des plus importants. Pour entraîner le roi de France dans une aventure orientale, il fallait l'assurer du succès et être en mesure d'établir que cette guerre lointaine n'offrirait pas plus de dangers qu'une guerre contre la Hollande. Même les échecs de ceux qui tentèrent un coup de main sur la vallée du Nil servent à Leibnitz pour appuyer sa thèse.

Malheureusement, dès le commencement de son exposé, l'écrivain laisse entrevoir le fond de sa pensée, de sa pensée allemande. On pourrait dire qu'il tombe dans la maladresse, qu'il perd, de gaîté de cœur, toute chance de réussite, qu'il découvre son idée de derrière la tête, avec une naïveté enfantine ou avec une franchise nuisible. On lit trop visiblement que le sort de la Hollande et surtout la répercussion que produirait un envahissement des Pays-Bas par les Français le préoccupent plus que l'Egypte. Parfois même, la passion triomphe, et, en donnant à Louis XIV le conseil d'épargner ses ennemis de la Haye, il révèle une imprudence et

une hauteur qui devaient être loin de plaider en faveur du projet, auprès d'un roi aussi orgueilleux que celui qui régnait alors à Versailles.

A chaque instant, sans souci d'estomper le trait un peu dur, il lance des flèches à la fierté de Louis XIV. Ses remontrances sont à peine déguisées. « En parlant de l'Allemagne, écrit-il, « le Grand Oxenstiern avait coutume de dire, « dans l'intimité, à propos de la liberté de ce « pays que l'Autriche se vantait alors d'opprimer, que c'était une prétention tout à fait folle, « quand l'Italie avait tant de cités fortifiées, tant « de montagnes, tant de fleuves, tant de familles « illustres, et qu'à la fin, tout s'écroulerait sous « les pas des envahisseurs ». Par des allusions de ce genre, Leibnitz ne pouvait pas mieux prévoir l'avenir ; mais, par contre, il ne pouvait mieux perdre la cause qu'il soutenait.

VI

Optimisme de Leibnitz. — L'Egypte, moyen indirect de battre la Hollande. — Venise, Gênes et la route du Cap de Bonne Espérance

Tout en froissant ainsi, par des jugements audacieux, la fierté de Louis XIV, Leibnitz, par une sorte de contradiction, spécule, en même temps, sur l'amour-propre du roi de France. Il lui promet l'héritage complet de Baudoin à l'époque de l'Empire de Constantinople et le nom glorieux d'empereur d'Orient. La conquête de l'Egypte n'est que la condition de projets plus vastes encore. Leibnitz, à son tour, comme tant d'autres avant et après lui, tue l'homme pas encore malade, mais déjà tout au moins indisposé. Si Louis XIV prend le Nil, la Turquie succombera infailliblement. Alors, si la France s'est solidement campée dans le sud de la Méditerranée, elle sera la maîtresse de l'Orient, depuis l'Asie mineure jusqu'au golfe persique, même jusqu'à Madagascar ; elle aura rendu un tel ser-

vice à la Chrétienté que son influence sur les papes sera prépondérante ; elle aura également rendu un tel service à l'Humanité qu'elle sera considérée comme la première nation et que, désormais, un bonheur inconnu règnera par le monde.

Le projet, certes, est captivant, et Leibnitz, plein d'enthousiasme, ne sait plus où arrêter les conséquences d'une occupation française de l'Egypte et va un peu loin dans ses déductions. Il paraît même, après avoir laissé déborder son optimisme, se rendre compte de l'exagération de ses prédictions heureuses. La première bouffée d'inspiration passée, il se raille légèrement lui-même et parle de la « pierre philosophale », qu'il croit avoir trouvée ; mais, comme il veut convaincre, il se reprend bientôt et il aborde son sujet avec vigueur. « Plusieurs, « dit-il, ne verront dans ceci, je le crains, que « des vœux stériles et des chimères ; car le « caractère des esprits prudents est d'être re- « belles à toute grande innovation ; mais, moi, « j'espère pouvoir démontrer que, de toutes les « grandes choses que la France puisse entre- « prendre, aucune n'est plus facile, plus assu- « rée du succès, n'aurait plus d'à-propos, dans

« les circonstances actuelles, qu'une expédition
« d'Egypte. »

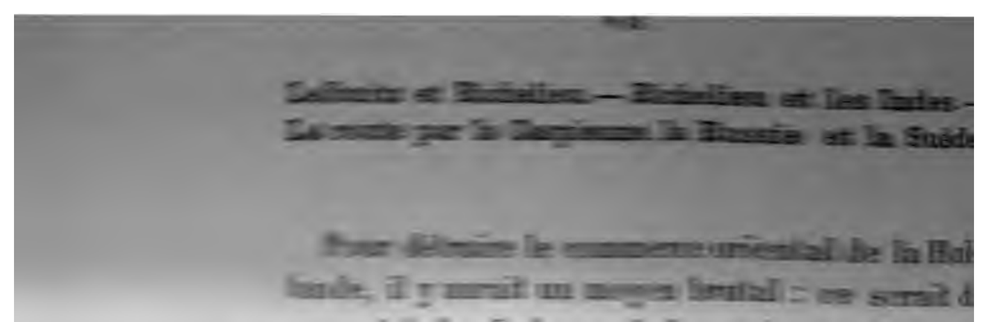
L'important, pour l'ami de l'Electeur de Mayence, était d'établir que la campagne sur le Nil nuirait plus aux Hollandais qu'une guerre directement dirigée contre eux. Ausi étudie-t-il l'état de la Hollande avec un soin minutieux.

Partant du principe que la puissance des Provinces Unies « repose surtout sur le commerce et leurs colonies des Indes Orientales », Leibniz, en des raisonnements d'une belle ordonnance, prouve qu'il suffirait de détruire le commerce de la Hollande, au moyen de la concurrence, pour en finir du coup avec l'orgueil d'Amsterdam. La comparaison est frappante : en contemplant la décadence profonde de Venise et de Gênes, on constate que ce n'est pas une guerre qui [illegible] ruine les deux fameux peuples marchands, mais tout simplement la découverte de la route du Cap de Bonne Espérance.

Une partie considérable du profit de cette glorieuse découverte des marins portugais a été la proie des Hollandais. Placés aux Indes, dans les pays qui produisent avec le plus d'abondance les denrées précieuses, ils sont devenus, petit à petit, les maîtres du négoce universel.

Pour leurs expéditions dans les océans orientaux, il leur a fallu une forte marine, qui ne leur a pas seulement servi à entreprendre des campagnes dans les Indes orientales, mais aussi à établir leur suprématie commerciale « dans la Guinée, dans la Méditerranée, dans la Baltique et dans le centre de l'Europe ». Ils ont, en ce qui concerne toutes les transactions, pris rang d'intermédiaires nécessaires, et c'est ainsi que, même en France, mais surtout en Allemagne et en Espagne, il ne se fait pas de marché d'une certaine valeur sans eux. En Espagne, leur situation est telle « qu'Amsterdam peut, dès à présent; s'applaudir, autant que Séville, de l'heureux arrivage des galions de La Havane. »

Empêcher ce grand trafic international des Hollandais et les y remplacer, ce serait assurer leur ruine en peu de temps. Les Provinces-Unies, en effet, ont, par leur organisation, d'après laquelle tout est tourné à l'avantage des gros marchands, un élément intérieur de dissolution. Il habite, à Amsterdam, une énorme population très-malheureuse et qui obéit à des lois favorables au bas prix de la main-d'œuvre, mais susceptible de créer des révolutions, sitôt que le pain sera enlevé à la foule, par suite du ralentissement des affaires.



Lefèvre et Richelieu. — Richelieu et les Indes. —
La route par le Danemark la Russie et la Suède

Pour détruire le commerce oriental de la Hol-
lande, il y aurait un moyen brutal : ce serait d

[illegible] les [illegible] aux Hollan-
[illegible] pas pratique. parce
[illegible] une flott
[illegible] et les Portu
[illegible] perdraien
[illegible] Hollandais.
[illegible] L'unique
[illegible] serait de
[illegible]
[illegible] qui,
[illegible]
[illegible] chemin
[illegible] national,
[illegible] de la



Richelieu y avait songé et il avait même fait des efforts sérieux, afin de voir aboutir son projet. Tout en cherchant à protéger les négociants français trafiquant dans les Indes, à côté des Hollandais et des Portugais, tout en tâchant de fonder des compagnies coloniales, Richelieu travaillait à créer une route nouvelle pour les denrées fines de l'Orient. Les Français faisaient un commerce important avec Alep. Les produits des Indes y venaient par la Perse. Malheureusement, soit par des brigandages, soit par des guerres fréquentes, cette voie n'était pas sûre et Richelieu imagina de la transporter plus au nord. Les épices et les soies devaient, d'après lui, passer par la Caspienne, par la Russie, et remonter jusqu'au port suédois de Narva, et, là, les navires français devaient les prendre en charge pour les conduire au Havre. Des négociations furent engagées, à ce sujet, avec le tzar et le roi de Danemark et réussirent partiellement (1).

1. *Histoire du Commerce français*. Périgot. Page 194.

VIII

Leibnitz, Colbert et les deux routes des Indes

Dans son projet, Leibnitz se rencontre donc avec Richelieu ; mais il choisit, pour les soies et les épices, une autre route, plus rationnelle que celle que rêvait le Cardinal. Remarquons qu'il est fort probable que, lorsque l'Asie centrale sera bien munie de chemins de fer, les denrées orientales emprunteront une direction qui ne s'écartera pas beaucoup de celle qu'avait indiquée Richelieu.

Pour le philosophe allemand, c'est donc le transit par l'Egypte des marchandises de l'Inde qui doit transformer le monde et mettre fin au monopole des Hollandais.

Ici, le projet de Leibnitz s'accorde, dans une certaine mesure, avec les vues de notre célèbre ministre Colbert.

Colbert avait cherché, depuis longtemps, à faire profiter les Français des immenses richesses de l'Orient : mais il n'avait guère eu de succès. La grande voie maritime était périlleuse ; les marins français avaient mille obstacles à



vaincre et étaient toujours à la merci d'un ennemi. En 1666, Colbert avait été obligé d'ordonner à la flottille française de faire un énorme détour et de s'engager dans la route du Brésil, pour lui éviter d'être capturée par les Anglais. De plus, une fois arrivé aux Indes, le commerçant français avait peine à se procurer des marchandises, et il était exposé aux tracasseries incessantes des Hollandais.

Colbert a fait un tableau saisissant de la puissance hollandaise aux Indes : « Les Hollandais « sont, à présent, maîtres de toutes les îles et « même de tous les pays qui produisent les « épiceries, et leur application à se conserver « ce commerce est telle qu'ils détruisent et dé- « peuplent tous les pays qui en peuvent pro- « duire, soit par la difficulté de s'y rendre les « maîtres absolus, soit parce qu'ils estiment « que l'avantage de leur commerce ne veut pas « qu'il y en ait en si grande abondance.

« Et si leur application va jusqu'à ce point, « elle passe bien au delà, quand elle agit pour « chasser, s'ils pouvaient, toutes les autres na- « tions et se rendre maîtres de tout ». (1)

1. *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert.* Tome II. Page 457.

Dans ses efforts persévérants pour favoriser le commerce de la France avec l'Extrême-Orient, par la voie du Cap de Bonne Espérance, Colbert ne put pas oublier l'ancienne route, celle qui jadis avait enrichi les ports italiens. Il avait étudié avec soin l'histoire du trafic avec les Indes, et, dans la clairvoyance de son esprit, il avait jugé que ce n'était pas en vertu d'une loi géographique, d'une nécessité tenant à la nature des choses, que le négoce des épices avait changé son itinéraire. Malgré les vents alternatifs qui aidaient les navires contournant l'Afrique à naviguer dans la mer des Indes, malgré l'incommodité des rapports avec les Musulmans d'Egypte, le prix de revient des marchandises transitant par Alexandrie devait être, selon Colbert, moins élevé que celui des matières importées par l'interminable route du Cap de Bonne Espérance. Il faut ajouter que si, en dépit de négociations actives avec le Sultan de Constantinople, la France ne pouvait obtenir le monopole du commerce égyptien, les Français avaient toujours un avantage marqué par leur situation riveraine de la Méditerranée : à coût égal dans les ports égyptiens, un marchand était dans l'impossibilité de faire payer les épices apportées à Amsterdam

aussi peu cher que celles conduites à Marseille, et, par suite, le marché du centre de l'Europe devait fatalement s'ouvrir aux importateurs nationaux.

Dans les instructions qu'en 1665, Colbert fit donner à notre ambassadeur à Constantinople, M. de la Haye Vantelet, ces considérations sont nettement exposées (1).

Le commerce français en Egypte se trouvait alors dans des conditions plus que mauvaises et, seul, il avait eu assez d'audace pour se maintenir, malgré les vexations des Turcs. Les Hollandais et les Anglais avaient renoncé à la lutte. Cette situation, qui eût pu être avantageuse, sous un gouvernement moins brutal que celui des Musulmans, ne procurait aux Français aucune satisfaction : Colbert essaya de l'améliorer. Son but fut d'obtenir du sultan un abaissement des droits de douane en Egypte et la certitude, pour ses compatriotes, d'être traités sans arbitraire par les fonctionnaires turcs. En outre, comme c'est une vieille et toujours neuve maxime, en diplomatie, que c'est pur bénéfice si l'on trouve le moyen, tout en obtenant des

1. Albert Vandal. *Louis XIV et l'Egypte*. Page 44.

faveurs pour le commerce de son pays, de nuire, en même temps, au commerce des autres, le ministre de Louis XIV chercha à entraver la renaissance du négoce étranger sur les bords du Nil et à faire du monopole de fait que les Français exerçaient à Alexandrie un monopole de droit.

Afin d'obtenir des Turcs ce qu'il souhaitait, Colbert ordonna à notre ambassadeur de ne pas trop payer la Porte en monnaie de sentiment. M. de la Haye Vantelet devait, tout simplement, prouver qu'en permettant aux Français de s'établir en Egypte et de créer une organisation convenable pour le transit entre la Mer Rouge et la Méditerranée, le gouvernement du Sultan augmenterait ses ressources, par la perception de droits de douane d'autant plus importants que le taux en serait plus modéré et raisonnable.

Il avait mission, d'ailleurs, de présenter sa requête avec hauteur, ainsi qu'il convenait au représentant du Roi Très-Chrétien vis-à-vis d'un Musulman, et d'obtenir, sans aucune bassesse, le renouvellement des Capitulations de 1604, c'est-à-dire un monopole, engendré par l'obligation pour les Etrangers de trafiquer sous le pavillon de France.



Enfin, ce traité devait comprendre aussi une enquête sur les avanies dont on se plaignait avec tant de raison.

A cette ambassade succéda celle du Marquis de Nointel, qui partit avec des recommandations à peu près semblables à celles qui avaient été faites à M. de la Haye Vantelet, au sujet de la navigation par la Mer Rouge, du transit par l'Egypte et du renouvellement des Capitulations. Cet ambassadeur, un peu fantaisiste, ne réussit pas. Il faut ajouter que les relations entre le gouvernement français et celui de la Porte laissaient à désirer, comme nous le constaterons plus tard.

IX

Leibnitz et Colbert ne regardent pas l'Egypte du même point de vue. — L'Egypte entrepôt central du monde.

Ainsi qu'on vient de le voir, la pensée de Leibnitz a des analogies avec les méditations de Colbert. Pour le ministre, de même que pour

le philosophe, la prépondérance française sur le Nil doit porter un coup sérieux aux Hollandais ; mais Leibnitz va bien plus loin, est bien plus ambitieux que Colbert : il veut qu'on restitue au Nil son lustre passé. Colbert considère la langue de terre qui sépare les deux mers comme un pont facile ; Leibnitz, d'imagination plus ardente, voudrait que l'Egypte devint le grand entrepôt central du monde entier.

Il faut faire ici une remarque déjà indiquée : Leibnitz, tout en n'oubliant pas que l'Egypte est un pays fort riche, insiste surtout sur son importance géographique. La gloire qu'il rêve pour le sol des Pharaons n'est pas surtout celle dont l'Egypte jouissait au temps de Rome, mais bien celle qu'elle avait au commencement du xv[e] siècle. A cette époque, le commerce d'entrepôt avait été des plus actifs : Vénitiens, Gênois, Pisans, Anconitains, Palermitains, Marseillais, Narbonnais, Catalans, Ragusans, etc., etc., etc., avaient des établissements prospères à Alexandrie. Les Vénitiens possédaient même une Eglise excessivement riche et des monastères. Le Caire était une ville merveilleuse et tel était à ce moment, le transit des marchandises d'O-

rient qu'on évaluait à 30.000 les conducteurs de chameaux, d'éléphants, de girafes, loueurs de bêtes de somme de toutes espèces, à 36.000 le nombre des bateaux qui transportaient les dattes, les citrons, les câpres, le lin, le coton, l'alun, l'indigo, les étoffes précieuses, le clou de girofle, la noix muscade, la cannelle, le gingembre, le bois de santal, l'ivoire, les perles, les pierreries et, surtout et avant tout, le poivre, qui « était alors pour Alexandrie, un article de commerce aussi important que peuvent l'être de nos jours le thé et le coton réunis, pour l'Angleterre (1). »

Il est à observer que, depuis le percement du canal de Suez, l'intérêt qui s'attache à l'Egypte a changé, de nouveau, d'objet : Leibnitz regardait ce pays comme un entrepôt, une station de centralisation des marchandises de l'Asie allant vers l'Occident. Aujourd'hui, cela n'est plus exact ; car les navires passent directement de la Mer Rouge dans la Méditerranée et un transport par terre est inutile. La possession de l'Egypte est principalement importante, actuellement, au point de vue militaire : c'est une

1. Heid. *Histoire du commerce du Levant.* Tome 2, pages 24, 434, 435, 443.

place forte qui barre une route et cette route est la plus considérable du monde. Ce défilé étroit et peu profond est de garde si facile et permet de déranger si aisément l'équilibre des forces maritimes des grandes puissances que celui qui se tient au Caire a le droit d'affirmer qu'il est maître d'un quart de notre planète.

Cependant, dans la rapide transformation du continent africain, il vient de surgir, tout récemment, des événements qui donneront à l'Egypte, dans un avenir plus ou moins prochain, cette qualité de vaste entrepôt que Leibnitz avait rêvée pour elle et qui a trouvé un obstacle dans le canal. L'Egypte commence à prendre pour nous l'aspect d'une voie de communication relativement pratique vers le centre et le sud de l'Afrique orientale et d'une partie de l'Afrique centrale. Lorsque ce pays sera moins troublé, quand des chemins de fer et des améliorations du Nil auront raccourci les distances, les marchandises africaines afflueront, sans aucun doute, sur le marché du Nil : l'Egypte ne sera plus seulement la porte des Indes et de la Chine, mais aussi l'une des portes les plus nécessaires de l'Afrique.

X

L'Egypte et la Turquie. L'erreur de Leibnitz.

Après avoir indiqué les avantages qui [illegible]raient pour la France d'une conquête de l'E-gypte, Leibnitz s'occupe des moyens à em-ployer pour réussir. Il fait une étude [illegible] précises sur les troupes dont le [illegible] disposer en Egypte, afin de s'opposer à [illegible]sement du pays par les Français. Les [illegible] veloppements, touchant les [illegible] et leur décadence, les évaluat[illegible] calculées, les observations [illegible] resses et des machines de guerre [illegible] Rosette, à Damiette, au Caire, [illegible] des côtes de la Mer Rouge [illegible] de Madagascar, sur [illegible] tants de l'Egypte, montrent [illegible] cation Leibnitz avait [illegible] néraire qu'il propose à [illegible] quable par sa conform[illegible] parte suivit, par l'indication qu'avait [illegible]

Egypte, l'on doit être maître de Malte et de Chypre.

Plus intéressant pour nous que ces considérations de stratégie et de tactique est l'avis de Leibnitz sur le contre-coup qu'une expédition en Egypte aurait sur l'Europe. A ce sujet, fort longtemps, les idées du philosophe de Mayence restèrent celles de la majorité des Français, et elles sont dignes d'attention, à ce point de vue.

Quoique n'étant pas un diplomate en chambre, quoiqu'ayant, par sa situation dans une petite cour allemande, fort bien en place pour suivre convenablement les événements de la politique, une certaine expérience du monde international, Leibnitz se laisse aller à des rêves irréalisables. Tout d'abord, (et c'est une erreur qui fit du chemin), pour lui, le Turc n'existe pas ou plutôt n'existe plus. Il en fait presque fi. Ce n'est pas Leibnitz qui inventa le mot d'« homme malade » ; mais il eût pu le découvrir. D'après lui, le Sultan est lâche, avare ; les ministres ne connaissent même pas l'emplacement géographique des contrées qu'ils administrent ; il n'y a pas une carte marine sur les navires turcs. « Ce pays est, en quelque sorte, la patrie des ténèbres et de la barbarie. Le Sultan, plongé

lui-même dans l'[illegible] [illegible]
parmi des troupeaux [illegible]
sa robe de Sardanapale — [illegible]
honneur. [illegible]
lation. les pertes [illegible]
giène. l'opium [illegible]
cupidité des [illegible]
révoltes des [illegible]
délité des [illegible]
rine ottomane [illegible]
aurez le tableau [illegible]
puissance [illegible]

Cette [illegible]
Turquie était [illegible]
générale et [illegible]
ments. Le [illegible]
comme le [illegible]
est fait [illegible]
politiques. Les [illegible]
sur son [illegible]
générations [illegible]
la chute du [illegible]
liticien bien [illegible]
et même [illegible]
on aurait [illegible]
quel serait le [illegible]

paraîtrait, sans songer à la Pologne, eût biffé la péninsule des Balkans. Personne n'a jamais pensé au ressort que pourrait donner à la Turquie le réveil désespéré du fanatisme.

Quoique Leibnitz pose comme un axiome qu'il ne faut point se préoccuper de la Turquie, il indique, néanmoins, des précautions à prendre, avant de s'en faire une ennemie, par la main-mise sur l'Egypte : par exemple, on pourrait, (et cela sans trop de difficultés), susciter une guerre de la Porte contre l'Autriche et masquer l'expédition d'Egypte, sous le prétexte d'aider l'empereur.

XI

Leibnitz et l'expédition de Bonaparte.

La conquête proposée par le philosophe allemand a une grande analogie avec celle que Bonaparte exécuta dans la suite, par ce fait qu'elle n'est pas envisagée exclusivement comme un but, mais surtout comme un moyen, et que, dans les deux conceptions, l'expédition doit servir à créer,

contre la nation marchande la plus forte, un blocus continental. Seuls, les ennemis diffèrent : dans un cas, ce sont les Hollandais ; dans l'autre, les Anglais. Puisque les conditions sont les mêmes, qu'il s'agit d'attaquer, sur le Nil, une puissance européenne possédant une flotte supérieure à celle de la France, Leibnitz se rencontre avec Bonaparte, en imaginant un artifice indispensable. Si les Anglais ou les Hollandais se trouvent en présence du fait accompli, leur opposition sera bien moins dangereuse. La conclusion fut donc qu'il fallait préparer la conquête dans le plus complet silence. On sait avec quelle discrétion s'organisa l'expédition de Bonaparte et Leibnitz écrit : « Ce que je regarde comme « intempestif, c'est la rumeur publique, plus à « craindre pour moi que tous les ennemis ensem- « ble. Il faut donc partir, en détournant l'atten- « tion, et ne pas indiquer ouvertement le but de « la flotte ».

Au sujet des autres nations de l'Europe et de l'accueil qu'elles feront à cette entreprise de la France, Leibnitz se perd en des suppositions qui, sous une apparence de logique, sont douteuses, parce que, si l'on peut tracer les grandes lignes d'un plan de cette dimension, l'on doit

Turquie. C'était là la pierre d'achop-
mais on ne put songer à une entre-
la vallée du Nil, sans envisager, en
s, la question d'Orient. Il est donc
ier comment les Français jugeaient
ar les vues sur l'Egypte ont dû, sans
subordonnées aux sentiments envers

iments ont toujours été défavorables
Il est, en effet, remarquable que,
la politique de la France se montrait
en disposée pour Constantinople, tan-
ommerce du Midi prospérait en Orient,
is manifestaient constamment pour
du mépris et même de la haine.
rance et la Turquie, il y avait un
raison, non un mariage d'incli-
allait, de toute tradition, si loin dans
de courtoisie, à l'égard de la Turquie,
spensait de respecter les traités, lors-
était pas absolument nécessaire :
Ier et Henri II se servaient des Turcs,
'embarrasser de tenir leurs engage-
eux » (1).

lest. *Mémoires sur l'ambassade de France*
ople.

fatalement commettre des erreurs, lorsque l'on veut prévoir les petits détails. En résumé, Leibnitz déclare croire à l'acquiescement de l'Europe et même à l'enthousiasme à peu près unanime des peuples.

XII

On ne peut songer à l'Egypte, sans envisager la question d'Orient. — L'attitude du gouvernement français et celle des Français, à l'égard de la Turquie. — La France catholique et la France commerçante.

Le mémoire de Leibnitz offre pour nous un intérêt qui consiste à mettre en relief les avis de son temps sur la situation de l'Egypte dans le monde. Nous constaterons, par l'état même de nos relations avec ce pays jusqu'à la conquête de Bonaparte, et par l'opinion des générations voisines de la Révolution, le chemin parcouru par les idées.

La partie la plus importante du mémoire est celle qui concerne l'attitude de la France, à

l'égard de la Turquie. C'était là la pierre d'achoppement, et jamais on ne put songer à une entreprise, dans la vallée du Nil, sans envisager, en même temps, la question d'Orient. Il est donc utile d'étudier comment les Français jugeaient la Porte ; car les vues sur l'Egypte ont dû, sans cesse, rester subordonnées aux sentiments envers la Turquie.

Ces sentiments ont toujours été défavorables à la Porte. Il est, en effet, remarquable que, tandis que la politique de la France se montrait toujours bien disposée pour Constantinople, tandis que le commerce du Midi prospérait en Orient, les Français manifestaient constamment pour leur alliée du mépris et même de la haine. Entre la France et la Turquie, il y avait un mariage de raison, non un mariage d'inclination. On allait, de toute tradition, si loin dans le manque de courtoisie, à l'égard de la Turquie, qu'on se dispensait de respecter les traités, lorsque cela n'était pas absolument nécessaire : « François Ier et Henri II se servaient des Turcs, sans trop s'embarrasser de tenir leurs engagements avec eux » (1).

1. Saint-Priest. *Mémoires sur l'ambassade de France à Constantinople.*

La cause de ce conflit entre le cœur et la raison des Français est des plus simples : d'une part, puissance continentale, commerciale, intéressée au maintien, en Orient, du *statu quo*, qui garantissait le *statu quo* en Pologne, la France devait rechercher une alliance avec la Porte, d'autant plus que cela pouvait fournir, à l'occasion, dans les affaires de l'Europe centrale, une diversion, non-seulement efficace, mais aussi facile à accomplir ; d'autre part, puissance catholique, la France devait, au contraire, se poser en ennemie des Musulmans, qui, hautains, gardaient les places dans lesquelles la Chrétienté avait laissé tout son passé, tous ses rêves, tous ses souvenirs.

XIII

L'indécision de Louis XIV. — Les Anglais en Orient, sous Louis XIV.

L'attitude de Louis XIV envers le Sultan nous offre un exemple parfait de cette contradiction. Au moment où le roi cherchait à se rapprocher

de la Turquie, au moment où la Porte faisait à la France des avances et montrait de la bonne volonté, il envoya des troupes au Saint-Gothard.

Louis XIV dut s'excuser et ses excuses furent assez maladroites. Il fit écrire au Sultan « que « ce n'était point en qualité de roi de France « que Sa Majesté avait envoyé des troupes en « Hongrie, mais comme prince de l'Empire et « en vertu des terres que Sa Majesté possé- « dait (1) ».

C'était une distinction un peu subtile, même pour des Orientaux, et ils prouvèrent immédiatement qu'ils n'étaient pas dupes. L'aide que Louis XIV offrit aux Autrichiens et aux Vénitiens influa très-rapidement sur le commerce français en Orient et les Anglais, profitant de la mauvaise humeur des Turcs contre la France, s'introduisirent, sans tarder, sur un marché qui, jusqu'alors, leur avait été fermé : « Ce furent « les années les plus brillantes pour leur « Com- « pagnie de Turquie », et si l'on eût persévéré « dans ces fausses mesures, ils seraient aujour- « d'hui les seuls maîtres de ce commerce », re-

1. Flassan. *Histoire de la diplomatie*. Tome III, p. 305.

marque fort justement un publiciste fameux (1).

Les démarches de Louis XIV contre les Turcs démontrent qu'il avait tous les sentiments d'un Français catholique. Par goût, il était contre la Turquie ; par politique, il était pour elle. Il dut revenir à de meilleurs procédés envers cette puissance, presque malgré lui, et il obtint, en 1673, le renouvellement des Capitulations.

Elles ne furent pas, toutefois, ce qu'elles auraient pu être, si l'on avait eu des relations courtoises avec Constantinople. Nous connaissons le « Mémoire des prétentions de Monsieur l'Ambassadeur pour le renouvellement des Capitulations », (2) et, en rapprochant ces « prétentions » du résultat, nous voyons qu'il y a de grosses différences : par exemple, le Marquis de Nointel exigeait la réduction des droits de douane, en Egypte, à 5 0/0, et l'on ne réussit pas, à ce point de vue.

L'alliance de la France et de la Turquie était tellement conforme à notre intérêt, bien entendu, que le monarque de Versailles ne pouvait s'en écarter. Louis XIV apprit, par une rude leçon,

1. Favier. *Politique de tous les cabinets de l'Europe.* Page 303. Tome III. Edition 1802.

2. Saint-Priest. *Mémoires sur l'Ambassade,* page 446.

combien il est dangereux de s'éloigner des règles étroites de la raison d'Etat. Le secours qu'il offrit contre les Turcs se retourna contre lui: Si les Ottomans n'avaient pas été battus au Saint-Gothard, l'Autriche n'aurait pas obtenu la trêve de 20 ans qui en fut la suite, et, trop occupée en Orient, eût laissé les mains libres à la France, en Occident. Cela est si vrai qu'à l'expiration de cette trêve, Louis XIV, loin de chercher à empêcher la guerre entre le Sultan et l'Empereur et de désirer la fin de la Porte, donna des instructions à son ambassadeur, Monsieur de Girardin, dans le but de favoriser la lutte et de se refuser à une médiation de la France pour la paix.

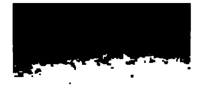
Tandis que les gouvernements se montraient, malgré leur envie secrète, on pourrait presque dire aimables envers le Sultan, il paraissait, en France, quantité d'ouvrages dans lesquels la conquête de la Turquie, la ruine de l'empire ottoman, l'extermination des Musulmans et le partage du butin qui devait en résulter étaient soigneusement étudiés et préconisés (1).

1. Drapeyron. *Revue des Deux Mondes*. 1876. *Un projet français de conquête de l'empire ottoman au* XVII*e* *siècle*.

Une comparaison ou mieux une analogie se présente ici d'elle-même à l'esprit. Les rois de France se trouvèrent toujours, à l'égard de la Turquie, dans la situation dans laquelle ils furent quelquefois, à l'égard des protestants : ils détestaient les hérétiques de tout cœur, les poursuivaient avec acharnement, à l'intérieur du royaume; mais ils les payaient, les encourageaient de toutes les façons, lorsqu'ils étaient une cause de trouble pour l'Autriche.

L'amitié qui régna si longtemps entre la France et la Turquie devait donc surprendre les personnes peu mêlées à la politique. Si, d'un côté, tous les ministres suivaient la tradition que déjà connaissait Brantome : « J'ouys dire à « M. Le Connétable que les roys de France « avaient deux alliances et affinitez desquelles « ne s'en devaient jamais distraire et despartir, « pour chose du monde, l'une, celle des Suys- « ses, et l'autre, celle du grand Turc (1) ; » de l'autre côté, tous les Français s'étonnaient, comme le Russe Potemkine demandant à Ségur: « Comment vous autres Français, si brillants, « si polis, si aimables, persistez-vous à vous

1. Vie des grands capitaines.



« déclarer les protecteurs de la barbarie et de « la peste ? » (1).

XIV

Au XVIII[e] siècle, l'antipathie des Français pour les Turcs change de raison. Les Turcs manquent de lumières. Opinion de Voltaire. Naissance du philhellénisme. Volney.

Cette animosité du sentiment public ne fit que croître avec le temps. Elle avait eu son origine dans la foi religieuse froissée ; elle se continua jusqu'à la Révolution, pour deux motifs nouveaux.

Tout d'abord, au XVIII[e] siècle, on ne reprochait plus guère aux Turcs le culte d'Allah ni la possession des livres saints ; mais on leur en voulait de n'être pas des gens « *éclairés* ». En effet, ils restaient, malgré les efforts de quelques beaux esprits, qui avaient fait des prome-

1. Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Russie. Alfred Rambaud. Tome II. Page 398.

nales sur le Bosphore, essentiellement Turcs, manquaient de « *lumières* » et ne lisaient pas Jean-Jacques Rousseau. Voltaire, que la passion religieuse n'égarait certes pas, saisissait chaque occasion de leur dire leur fait. N'oublions pas que ce philosophe était le correspondant de Catherine II et que, comme tel, les ennemis de son amie étaient ses ennemis ; mais, vu qu'il faisait l'opinion publique, ses idées sur l'empire ottoman ont leur valeur pour nous. Sa haine va jusqu'à déplorer les dernières tentatives faites pour sauver notre influence en Orient. Des officiers du roi essayant de relever les fortifications de Constantinople, Voltaire déclare que cela « l'afflige, en qualité de Français », et il s'écrie, non sans ridicule : « Que dirait Godefroy de Bouillon ? » (1).

Outre ce manque de belles manières, de beau savoir et de désirs de progrès, qui semblait, aux gens du XVIIIe siècle, une tare indélébile, une tendance nouvelle se manifesta, vers la fin de l'ancien régime, tendance qui accentua encore la mauvaise humeur de la nation française, à

1. Lettres du 4 juillet et du 20 novembre 1770, citées par L. Pingaud : Choiseul-Gouffier, page 21.

l'égard de ses alliés d'Orient : ce fut le « *phil-hellénisme* » naissant. La Grèce commença à être à la mode et il fut de bon ton de pleurer sur les ruines du Parthénon. Soit par sentimentalisme, soit par goût de poésie, soit par pitié, par affection réelle, Athènes devint l'objet de toutes les conversations, dans les salons. L'abbé de Saint-Pierre, l'auteur de l' « *Anacharsis* », toujours enthousiaste, épris des solutions extrêmes, avait proclamé qu'une condition nécessaire de la paix perpétuelle était l'extermination des Turcs. Choiseul-Gouffier, avant d'être ambassadeur à Constantinople, avait écrit un livre dont la préface était un chaud plaidoyer, en faveur de la Grèce, et un sombre réquisitoire contre ces derniers. Volney, l'auteur des « Considérations sur la guerre des Turcs », prenait si violemment à partie le Sultan que la grande Catherine, qui soignait les ennemis de ses ennemis, lui adressa des félicitations bruyantes (1).

1. L. Pingaud, Choiseul-Gouffier, page [illegible].

XV

Le commerce français en Egypte. Les Capitulations. Difficultés pour leur exécution. L'opinion du célèbre voyageur Norden.

C'est donc malgré l'opposition constante de tous ceux qui menaient l'opinion publique que les gouvernements français durent maintenir leurs bonnes relations avec la Turquie.

Nous savons déjà quels efforts Louis XIV fit pour resserrer les liens commerciaux des deux pays, et nous n'ignorons pas que la question du négoce en Egypte fut un des principaux soucis de nos représentants à Constantinople. Cependant, l'activité des envoyés du roi ne se dépensait guère qu'en des débats, au sujet des Capitulations, et on ne cherchait pas à intervenir d'une façon plus efficace, dans cette contrée.

Le commerce marseillais, dans les premières années du XVIIIe siècle, passa, sur les bords du Nil, par une phase critique. Il ne suffisait pas d'obtenir des Capitulations à Constantinople : il fallait, en

outre, être en mesure de les faire exécuter à Alexandrie ou au Caire. Nous lisons, dans les récits du fameux voyageur danois, Norden, combien de difficultés avaient à vaincre les quelques audacieux qui osaient encore trafiquer, bravant les avanies. « Suivant, dit-il, les traités conve-
« nus entre les deux Cours, les privilèges des
« Français sont assez considérables ; mais leur
« force est trop petite à Alexandrie pour y pou-
« voir soutenir ces avantages. Ils n'y ont qu'une
« douzaine de marchands, dont un seul, Italien
« de nation, fait le commerce pour son propre
« compte. Les autres sont seulement les facteurs
« de divers marchands du Caire, à qui ils ont
« soin d'envoyer les marchandises qu'on débar-
« que ici (1) ».

A la même époque, les Anglais n'avaient plus que deux marchands à Alexandrie ; les Hollandais et les Vénitiens n'en avaient plus du tout. Quoique déjà bien réduit, notre commerce tendait lui-même à disparaître tout à fait. Il était tué peu à peu par les droits à payer au Consul et qui étaient destinés au budget commun de la colonie française. Ces ressources étaient uti-

1, Norden : *Voyage en Egypte et en Nubie*, p. 31.

lisées à pourvoir à la sûreté générale et formaient aussi une sorte de caisse d'assurance mutuelle contre les avanies (1).

XVI

Le commerce sous l'ambassade de M. de Villeneuve.

Cette mauvaise situation se modifia considérablement, pendant l'ambassade de M. de Villeneuve. Après l'habile médiation dont ce négociateur fut, si nous osons nous exprimer ainsi, le héros, il prit, à Constantinople, une place souveraine, et il obtint, dans de nouvelles Capitulations, des avantages qui faisaient de la France la maîtresse du commerce oriental.

Les relations avec l'Egypte augmentèrent et fructifièrent. Les négociants de Marseille étaient l'objet de faveurs qui détruisaient toute concurrence et leur réservaient un monopole de fait, sinon de droit. Ils payaient une taxe de 3 0/0,

1. Norden : *Voyage en Egypte et en Nubie*, p. 35, 36.



tandis que les marchands des autres nations devaient verser 20 0/0 (1). Jusqu'à la Révolution, avec un ralentissement très-marqué vers la fin, les Français trafiquèrent seuls activement sur les bords du Nil.

Ce commerce était surtout un commerce d'importation. On allait chercher à Alexandrie les produits qu'on achetait autrefois aux Hollandais. Les bateaux de Marseille emportaient des cotons filés, de la cire, des cuirs, du safran, du lin et du séné. En 1749, on importa du Caire pour 750.000 livres de moka (2). En 1750, le commerce du café monta encore à 400.000 livres, malgré les privilèges de la Compagnie des Indes, qui entravaient encore un négoce déjà gêné par des restrictions étroites à la liberté de la marine, par le monopole du port de Marseille, par la limitation du séjour des Français en Orient, par des droits à l'entrée des marchandises en France, droits allant jusqu'à 20 0/0.

1. Vandal : *Une ambassade française en Orient sous Louis XV*, page 50.

2. Saint-Priest : *Mémoires sur l'ambassade française à Constantinople*, p. 339, 340

XVII

Les opinions de René, Louis d'Argenson. Son plan de campagne pour l'Egypte. Ses idées sur un canal à Suez et sur la politique qui en serait le résultat.

Cependant, ce fut dans cette heureuse période que d'Argenson écrivit un mémoire politique dans lequel il désignait l'Egypte comme un but de conquête pour nos armes.

Ce d'Argenson (René, Louis), fils du lieutenant de police, dirigea, quoique personnage de second plan, le Ministère des Affaires Etrangères, de 1744 à 1747. Ses opinions sur l'Egypte ont donc une importance et nous prouvent que certains esprits, même dans le gouvernement, suivant la tradition de Leibnitz, nourrissaient des projets relatifs au Nil, et qu'on considérait l'occupation des terres pharaoniques comme une éventualité possible.

M. d'Argenson était partisan de la paix perpétuelle de M. l'abbé de St-Pierre, et acceptait toutes les nécessités que la réalisation du

rêve entraînait. La disparition de l'empire ottoman était donc un de ses sujets de méditation favoris et il annonce : « La première grande « révolution qui arrivera probablement en Eu- « rope sera la conquête de la Turquie (1) ».

Il n'était pas, pourtant, qu'un rêveur et la politique lui avait appris que, pour délivrer l'Humanité, il n'est pas obligatoire d'abdiquer toute convoitise. S'il importe au bonheur du monde que la Turquie disparaisse, il importe au bonheur de la France que l'Autriche ne mette pas la main sur les pays pris aux Mécréants. Selon lui, on ne doit pas « songer, comme du « temps de nos anciens grands politiques, à « laisser l'empereur suffisamment plus fort pour « défendre la Chrétienté des entreprises du Turc. « Il faut, au contraire, pourvoir à ce que l'em- « pereur ne dépouille pas, un jour, dans une « belle campagne, le Turc et ne s'approprie pas « toute la Turquie en Europe. Quand cela arri- « vera, il faut que chacun en ait sa part, qu'on « y établisse, si vous voulez (Tel est le mieux), « plusieurs Etats particuliers chrétiens qui « fassent refleurir l'ancienne Grèce et le beau

1. *Mémoires de d'Argenson*, page 351.

« pays du Nil, les belles îles de l'Archipel, afin « que cela contrebalance l'empereur par les « derrières (1)...

« ... J'ai dit ailleurs qu'on pourrait songer à « des croisades, non par dévotion, mais par « une sage politique ; car, si jamais on a « cru devoir envoyer des essaims d'hommes « hors de leur patrie, pourquoi va-t-on si « loin que les Indes Orientales? Eh oui! Que « ne va-t-on auprès?

« Vous avez l'Egypte qui sera probablement « la première dépouille que l'on tirera de ce « misérable empire turc, aujourd'hui si fort en « décadence (2) ».

M. d'Argenson semble, malgré tout, ne pas avoir eu une vision bien nette de ce qu'il voulait. Après avoir montré l'Egypte comme une proie pour la France, il parle d'une sorte de neutralisation du canal qu'on pourrait percer dans l'isthme. Conception vaine! En effet, le canal ne peut être neutralisé, en fait, que si l'Egypte est la propriété d'une puissance de second ou même de troisième ordre. « Dans mon

1. *Mémoires de d'Argenson*, page 361
2. *Mémoires de d'Argenson*, page 367.

« projet de croisade pour christianiser, en peu
« de temps, le gouvernement des pays du reste
« de l'Europe et voisinage, comptera-t-on pour
« rien de prodigieux avantages de commerce,
« par exemple, de faire un beau canal de com-
« munication de la mer du Levant avec la Mer
« Rouge, et que ce canal appartînt en commun
« à tout le monde chrétien ? Quelle épargne
« pour les marchands et quel bon marché pour
« les marchandises, en ne faisant plus le tour
« d'Afrique, avec tant de périls et de dépen-
« ses ! »

XVIII

La France et l'Egypte, après le traité de 1756, qui refroidit la Turquie, envers nous. — Les tentatives de Warren Hastings sur l'Egypte.

Les mémoires de d'Argenson nous prouvent que la tradition de l'idée d'une expédition française en Egypte restait toujours tenace, malgré les relations amicales avec la Turquie. Le revirement que le traité de 1756 produisit dans l'at-



Les Français, à cette époque, n'étaient, d'ailleurs, pas les seuls à convoiter cette belle contrée. Les Anglais, qui venaient de soumettre les Indes, firent, tout naturellement, le raisonnement qu'avaient fait les Français, et calculèrent le bénéfice que la situation géographique de l'Egypte procurerait, dans les transactions avec la colonie récemment acquise.

Les efforts des Anglais faillirent même aboutir. En 1775, Warren Hastings obtint d'un bey égyptien le passage à travers l'isthme pour ses caravanes de marchandises. Cet avantage fut de courte durée. Des protestations auprès de la Porte firent annuler, par le Sultan, cet arrangement irrégulier et les Anglais durent reprendre la longue route du Cap de Bonne Espérance.

XIX

Un projet de Choiseul sur l'Egypte. — Les « Considérations politiques », 1783.

Les évènements malheureux qui avaient attristé les Français et la gloire de l'Angleterre étaient de nature à préciser leur rêve égyptien. Aussi

arriva-t-il qu'il fut sérieusement examiné par Choiseul.

Les projets de Choiseul, au sujet de l'Egypte, furent connus seulement quelque temps avant l'expédition de Bonaparte. Ce fut Talleyrand qui, dans un discours, trente ans plus tard, en parla, pour la première fois, en termes très-vagues : « M. Le Duc de Choiseul, un des hommes de notre siècle qui ont eu le plus d'avenir dans l'esprit, qui, déjà en 1769, prévoyait « la séparation de l'Amérique et de l'Angleterre « et craignait le partage de la Pologne, cherchait, dès cette époque, à préparer, par des « négociations, la cession de l'Egypte à la « France, pour se trouver prêt à remplacer, par « les mêmes productions et par un commerce « plus étendu, les colonies américaines, le jour « où elles nous échapperaient (1) ».

Nous aurons à revenir bientôt sur le discours de Talleyrand, dont chaque mot, nous semble-t-il, contient une intention nette que les faits qui suivirent permettent de retrouver.

Ce qui nous importe, pour le moment, c'est la date de 1769, à laquelle Talleyrand place le projet de Choiseul sur l'Egypte.

1. *Mémoires de l'Institut.* T. I, p. 299.

La France avait alors tout à redouter, dans un bouleversement de l'Europe continentale. De rudes coups avaient été portés successivement, sans parler du traité de Paris, à notre prestige. En 1764, Stanislas-Auguste Poniatowski était élevé à la dignité de roi de Pologne ; en 1768, le maintien du « *liberum veto* » était garanti par la Russie ; des gens, payés par Saint-Pétersbourg, combinaient des intrigues, dans le but de soulever les Grecs orthodoxes de l'empire ottoman et, surtout, la Grèce ; la guerre avait été déclarée entre les Russes et les Turcs : ces derniers avaient été battus ; le tout avait provoqué un rapprochement entre la Prusse, la Russie et l'Autriche, et faisait prévoir un démembrement de la Pologne ou de la Turquie, peut-être des deux à la fois.

C'est probablement dans cette appréhension que Choiseul songea à négocier pour obtenir l'Egypte. Avec qui négocia-t-il ? Talleyrand ne nous le dit pas ; mais, comme ce ne pouvait être avec la Russie, ni avec la Prusse, ni avec l'Autriche, dont Choiseul était alors censé ignorer les projets en Orient (1), il s'ensuit

1. *La question d'Orient au XVIIIe siècle*. Albert Sorel, page 79.

qu'il dut traiter la question avec la Porte même. Nous savons qu'à cette époque, le ministre français s'efforçait de faire durer la guerre entre les Turcs et les Russes. Peut-être Choiseul avait-il la pensée d'occuper l'Egypte, en paiement de ses bons offices, à l'endroit du Sultan, et de prendre ainsi, par avance, une compensation, pour les partages qui allaient infailliblement, en dehors de lui et contre lui, se faire dans l'Europe centrale ?

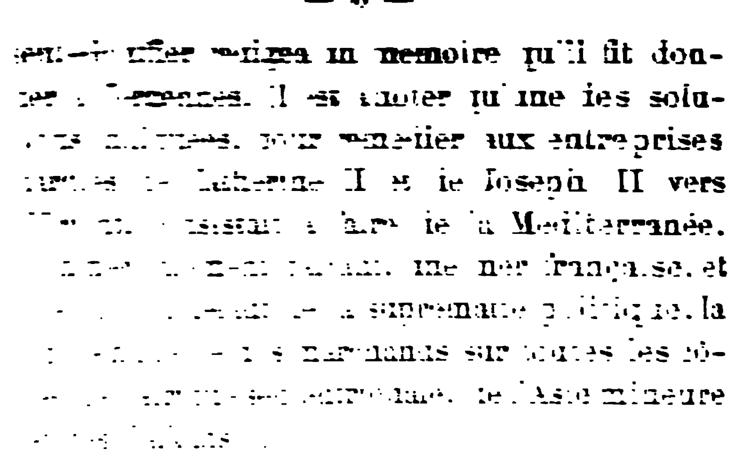
Sans attacher à ces hypothèses, pourtant très-vraisemblables, plus d'importance qu'il ne convient, nous remarquerons que cette idée de se faire payer l'Egypte par le Sultan était alors assez répandue. Nous la retrouverons même chez [illegible] en 1783, on lit dans les « Con[illegible] [illegible]ques » d'un publiciste très-intéressant [illegible] nous aurons à reparler, ces mots [illegible] : « Serait-il donc étonnant que [illegible] par reconnaissance, à nous [illegible] pays déjà démembré de l'empire ou, [illegible] à nous accorder la libre navigation [illegible] Mer Rouge ? Dans l'un et l'autre cas, [illegible] les avantages qui en résulteraient pour la France ? Et, cependant, ces avantages, nous les devrions à l'ambition des Russes ?

XX

Le mémoire de Choiseul-Gouffier à Vergennes et l'Egypte. Les Instructions de Vergennes et l'Egypte.

Les successeurs de Choiseul se montrèrent moins ambitieux que lui et rentrèrent dans la tradition de M. de Villeneuve, qui se contentait d'obtenir de la Turquie des faveurs commerciales en Egypte. Lorsque Choiseul-Gouffier fut élevé au titre d'Ambassadeur de France près la Porte, il tâcha d'imiter son illustre prédécesseur. Il fit rechercher et détruire le livre qu'il avait écrit jadis et dans lequel il malmenait si fort les Turcs, sans pouvoir empêcher néanmoins la remise d'un exemplaire au Sultan, par les Anglais. Adorant ce qu'il avait détesté, il se rendit compte, au milieu des soucis causés par les agissements de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, que nos intérêts restaient liés à ceux de la Porte.

Avant de partir pour Constantinople, Choi-



[illegible] mémoire qu'il fit donner à Vergennes. Il est à noter qu'une des solutions [illegible] pour remédier aux entreprises [illegible] de Catherine II et de Joseph II vers [illegible] de la Méditerranée. [illegible] une mer française, et [illegible] la suprématie politique, la [illegible] marchands sur toutes les ré- [illegible] de l'Asie mineure [illegible]

[illegible] conséquence. [illegible] le notre am- [illegible] qu'il resta [illegible] question avec [illegible]

[illegible] de Vergennes l'y conviaient. [illegible] n'aura jamais [illegible] de l'Inde. [illegible] malgré les préjugés de la [illegible] compagnies qui ont [illegible] pour le faire par [illegible]



XXI

Le Consul Magallon, sa femme, le lieutenant Truquet et Mourad-Bey. — Des traités particuliers.

En dépit d'un déclin très-sensible, le commerce français en Egypte fut encore assez florissant, pendant les dernières années de la Monarchie. On l'évaluait à 20 millions, par an(1). Il était gêné surtout par l'état troublé du gouvernement des beys, qui, sans être indépendant de la Turquie, sans rompre les relations avec le Sultan, était, cependant, tout à fait arbitraire.

Nous avions alors au Caire un consul fort intelligent et qui, instruit par un long séjour, au milieu des Ottomans, savait joindre à la plus grande activité les procédés de ruse en usage chez les Orientaux. Il faisait le négoce de soieries et se trouvait être le fournisseur préféré des étoffes destinées au harem. Il était habilement

1. L. Pingaud. Choiseul-Gouffier, p. 117 et suiv.

secondé par sa femme, qui, ayant ses entrées dans le sérail, était devenue l'amie de la favorite de Mourad-Bey. Le ménage Magallon, profitant de cette intimité et croyant plus à l'efficacité d'un arrangement particulier avec le bey qu'à celle d'un accord avec le Sultan, intrigua si bien qu'il fit agréer par Mourad, sans intervention puissante, sans que la Porte en fût même avertie, un traité de commerce très-avantageux. La présence, lors de la signature de cette convention, du lieutenant Truquet, commandant le brick Tarleton, au service de notre ambassade à Constantinople, montrait que l'ambassadeur approuvait ce mode d'agir.

Le traité assimilait le navigateur français au navigateur turc, et le marchand de Marseille était placé, au point de vue des droits à payer et des droits à faire valoir, dans une situation privilégiée. Le consul se faisait accorder aussi une satisfaction qui, dans ces pays dans lesquels son prestige sur les indigènes donnait la mesure de l'influence de ses nationaux, n'était pas à dédaigner : il devait avoir le pas sur les représentants des autres gouvernements. Le bey s'engageait,

1 [illegible] L. Pingaud, p. 120.

en outre, à ne jamais assurer un profit à un Etat, sans immédiatement l'assurer aussi aux Français, et il ouvrait, moyennant un faible tribut, le passage, si important, d'Alexandrie à Suez. En somme, Magallon obtenait, non seulement une situation actuelle superbe, mais encore la certitude d'avoir toujours, dans l'avenir, le traitement de la nation la plus favorisée.

Le ménage Magallon et le lieutenant Truquet augmentèrent ce beau succès en concluant des traités particuliers avec des fonctionnaires, à moitié indépendants, qui auraient pu, par leur mauvais vouloir, empêcher l'exécution des volontés du bey.

XXII

En Egypte, les Russes s'opposent au succès de notre Consul. Opposition de la Compagnie des Indes. — L'action de la Porte détruit tous les avantages obtenus par Magallon.

Il y eut cependant des désillusions et des déboires. Notre commerce avait alors, en Egypte,

trois ennemis sérieux, avec lesquels il fallait compter : la Russie, la Porte et la Compagnie française des Indes.

On s'étonnera de voir la Russie agir, à cette époque, dans cette contrée ; mais la Grande Catherine, — on ne l'ignore pas, — ne négligeait rien de ce qui était susceptible d'aider son gouvernement, dans la lutte contre l'empire des Turcs. De même que des agents, payés par Saint-Pétersbourg, travaillaient énergiquement toute la péninsule des Balkans, de même, d'autres émissaires cherchaient à gagner, dans la vallée du Nil, tout ce qui pouvait être, à l'occasion, un élément de trouble.

Le consul russe, par des intrigues, par des dons somptueux, avait su prendre, à Alexandrie, une très-solide position. Il était accablé de prévenances, de la part de Mourad, et il n'omettait pas, à son tour, de fournir au bey des Mameluks russes. Très-naturellement, il arriva que ce consul chercha à s'opposer aux victoires du consul français et il y réussit tout d'abord. Se sentant fortement appuyé par la Tzarine et favorable à tous ceux qui affaiblissaient la puissance du Sultan, en augmentant ainsi indirectement celle des gouvernements locaux, Mourad-Bey

oublia bientôt ses engagements et exigea de nos négociants des redevances ruineuses. Magallon ne se laissa cependant pas abattre par la mauvaise fortune. Il se montra homme d'action si habile que Mourad répara, de son prope mouvement, le mal qu'il avait causé aux commerçants français, et qu'il fit partir un envoyé, pour s'excuser, à Constantinople, auprès de Choiseul-Gouffier.

Nos marchands étaient, de la sorte, parvenus à jouir, en Egypte, d'une sécurité relative, quand un autre obstacle surgit. Une nouvelle Compagnie des Indes, que Calonne patronnait, s'était fondée à Paris. Cette société commerciale trafiquait, en suivant la vieille route du Cap de Bonne Espérance. En contemplant le succès de leurs concurrents, établis en Egypte, les directeurs de la compagnie manifestèrent hautement leur mécontentement. Ils n'eurent même pas l'idée de profiter des avantages obtenus par Magallon, et, désireux de maintenir le prix le plus élevé pour les marchandises des Indes, non seulement ils continuèrent à prendre le plus long chemin, mais ils compromirent les résultats acquis en Egypte, en influant sur le gouvernement à Paris.

Ces événements se passaient à une époque pendant laquelle il eût fallu, au contraire, appuyer sérieusement Magallon. La Porte, en effet, venait d'apprendre le traité particulier signé par Mourad-Bey. Des agents de la Russie, qui avaient intérêt à nous brouiller avec le Sultan, avaient, sans doute, dévoilé cet arrangement. Choiseul-Gouffier se dépensa, en vain, pour défendre les [illegible] de son consul en Égypte. La Porte ne voulut rien entendre et expédia une armée contre les beys, pour les réduire à l'obéissance. Les Mamelucks furent battus [illegible] le commerce français [illegible] menacé.

Magallon, grâce à son autorité personnelle, [illegible] réussit encore, dans la suite, à faire [illegible] quantité de marchandises [illegible]

Ce désastre commercial eût peut-être pu être évité si la France avait eu un gouvernement [illegible] garde quelque prestige à Constantinople; mais les campagnes bruyantes des [illegible], la présence de nombreux officiers français dans la flotte et dans l'armée de la Grande Catherine (On y voyait un parent de notre ambassadeur en Turquie), qui détruisaient,

avec entrain, ce que leurs compatriotes avaient, depuis des siècles, aidé à construire, les hésitations d'une politique que les affaires intérieures laissaient sans fermeté, la nécessité de ne pas s'aliéner l'Impératrice de Russie, tout en flattant la Porte, avaient singulièrement ébranlé notre situation en Orient.

Ayant déçu les Turcs, par une neutralité dont personne ne nous savait gré, parce qu'on la jugeait forcée, et n'ayant pas gagné la Russie, notre rôle politique était momentanément fini, à Constantinople.

XXIII

La Révolution et notre situation en Egypte. En 1789, Magallon réclame une conquête pacifique. Magallon et Charles Delacroix. Bonaparte et l'Egypte.

C'est dans ces circonstances que commença la Révolution française. En 1790, n'osant pas s'avouer à lui-même son impuissance, Choiseul-

Gouffier offrit notre alliance à la Turquie. Mais qu'offrait-il là ?

Pendant les premières années de la Révolution, notre situation en Egypte s'aggrava encore. Magallon, toujours actif, continuait ses efforts en faveur de son pays. Depuis la déclaration de guerre de la Russie contre la Turquie, le consul russe avait quitté Alexandrie et les beys avaient repris confiance. Le moment semblait bien pour une intervention sérieuse de la France.

En mars 1789, Magallon s'adresse au Ministère, à Paris, au nom du représentant de la Porte : il réclame des ingénieurs des constructeurs, des officiers, « en un mot, cette mission « militaire qui devait si bien réussir plus tard « sous le principat indépendant de Méhémet-« Ali. C'est, assure-t-il, un moyen infaillible « de reprendre, en Egypte, la prééminence et de « se rouvrir, à Suez, la porte des Indes » (1).

On fut dans la nécessité d'ajourner toute réponse à Magallon. D'ailleurs, si on avait pu, à cette époque, mettre la main sur l'Egypte, il n'aurait pas, cependant, fallu le faire, parce que cela eût équivalu à reconnaître les conquêtes

1. L. Pingaud. *Choiseul-Gouffier*, page 241,

de Catherine II, par un empiètement dans le genre de ceux dans lesquels la tzarine excellait.

Malgré la position très-précaire des Français en Egypte, malgré l'inaction de la Métropole, Magallon ne cessa de se remuer. Il avait comme la prescience qu'un jour ou l'autre, les Français débarqueraient à Alexandrie et il préparait la conquête, bien qu'aucun signe n'indiquât la possibilité pour notre pays d'exécuter le projet qu'il rêvait. Il dressa un plan de campagne très complet, très-minutieux, qu'il envoya à Paris. Charles Delacroix, qui dirigeait alors le Département des Affaires Etrangères, fut frappé de la clarté de l'exposé de Magallon, et, à tout hasard, persuadé que la France pourrait en retirer de l'utilité, il pria le Consul de faire le voyage, de venir s'expliquer auprès de son gouvernement et de chercher à convaincre les hésitants ou les indifférents (1).

Ces démarches restèrent sans résultat, et, à la veille même du départ de Bonaparte, nous voyons Magallon, jamais lassé, cherchant de nouveau à éveiller l'attention de la Métropole

1. *Histoire scientifique et militaire de la campagne d'Egypte*, tome III, page 23.

sur l'Egypte. En 1795, il soutient énergiquement un groupe de négociants qui adressent à Paris une pétition pour se plaindre des avanies intolérables auxquelles ils sont en butte. Depuis que la Révolution, trop occupée à l'intérieur et sur ses frontières immédiates, avait laissé ses agents du dehors sans soutien et sans puissance, Mourad-Bey en prenait à son aise avec les marchands français. Dans les lettres qu'il écrivit sur l'Egypte, vingt ans avant ces événements, Savary dit, parlant du Caire : « Ville où les « Européens rampent dans la poussière et où « le nom de France est un opprobre » (1). S'il en était ainsi à une époque pendant laquelle les Français n'avaient pas encore perdu le prestige de l'autorité, il est facile d'imaginer ce qu'ils eurent à souffrir, quand ils ne purent plus se réclamer d'un gouvernement capable d'en imposer. Une populace mal dirigée, des mameluks lâches et cruels, des beys avides et fantasques empêchaient le commerce et se livraient à mille excès. Il y avait, cependant, encore d'importantes maisons au Caire, à Rosette, à Alexandrie,

1. *Lettres sur l'Egypte*. Savary. P. 76. On donnait, en Orient, le nom de Francs à tous les étrangers chrétiens.

par exemple : Varsy, de Rosette, Neydorf, Caffe, Henricy, Bandeuf, Prix-Réal, du Caire (1). Ce dernier négociant avait été le promoteur de la pétition dont il a été question. C'était un esprit large. Il aida Magallon et envoya à Paris des renseignements qui, avec ceux que le Consul avait déjà donnés, fournirent à Bonaparte les meilleurs éléments de son plan de conquête.

Telle était la situation de la France, à l'égard de l'Egypte, lorsque s'embarqua, à Toulon, l'armée destinée à s'emparer des bords du Nil.

XXIV

Les raisons de l'expédition.
Bonaparte et l'Angleterre. — Les îles ioniennes

Quelles sont les raisons qui poussèrent Bonaparte à s'engager dans cette lointaine et périlleuse expédition ? — Il y en a de deux sortes : politiques et sentimentales. On a dit qu'il avait agi ainsi surtout par ambition personnelle, par

1. *Histoire scientifique et militaire de l'expédition d'Egypte*, tome II, p. 517.

désir de s'éloigner à un moment où il n'av
plus qu'à se croiser les bras à Paris. Cela n'e
pas tout à fait exact.

Il serait, certes, contraire à la vérité de
pas tenir compte, dans ce projet, du caractè
de celui qui le conçut et il faut laisser une belle
place à l'imagination et aux instincts ataviques de Bonaparte. Malgré le mobile le plus grave, le plus sérieux, que nous exposerons bientôt, on ne comprendrait qu'imparfaitement, devant les difficultés et les dangers inouis de l'entreprise, la décision du jeune général, si l'on ne cherchait une explication dans son cerveau d'Oriental et dans ses passions de Corse.

Néanmoins, tout en faisant entrer en ligne ce facteur, il ne faut point exagérer. Sur les résolutions de Bonaparte, l'inaction forcée, le besoin de réclame, l'ambition, l'attrait de l'Orient ont eu une grosse influence ; mais ce ne furent pas là des causes suffisantes. Est-ce que l'état troublé de la politique extérieure et intérieure n'allait pas, tôt ou tard, plutôt tôt que tard, ouvrir la carrière aux énergiques et aux forts ? Est-ce que, politicien avisé, d'instinct prophétique, comme il l'était, Bonaparte ne sentait pas qu'à cette époque, toute paix européenne était pré-

caire, que l'Angleterre ne laisserait pas de répit à la République et lui susciterait cent ennemis? Est-ce que le projet de voyage pour Rastadt, projet, qui, la veille du départ pour Toulon, faillit faire remettre à jamais l'expédition d'Egypte, ne présageait pas que, sous peu, on aurait besoin, bon gré, malgré, des services de celui qui s'était illustré autant comme diplomate que comme général? Supposez un échec de nos négociations en Allemagne, une insulte populaire dans le genre de celle qui troubla si fort Bernadotte à Vienne : est-ce qu'on ne devait pas fatalement s'adresser à Bonaparte?

L'expédition d'Egypte ne s'explique donc que si l'on considère que c'est à peu près uniquement et très-précisément pour combattre l'Angleterre que le héros des batailles d'Italie quitta la France. Il se trouvait dans la situation de Louis XIV vis-à-vis de la Hollande, mais avec cette différence que l'Angleterre était une île inabordable pour une armée nombreuse et mal outillée pour les transports (1). Il eut alors

1. « Opérer une descente en Angleterre, sans être maître de la mer, est l'opération la plus hardie et la plus difficile... » *Correspondance de Napoléon*, n° 2419.

l'idée que jadis Leibnitz avait conçue (1) et il eut la vision nette qu'en se saisissant de l'Egypte il détruirait le revenu principal des Anglais. C'était, chez Bonaparte, une pensée neuve et originale; car il n'avait pas connaissance du mémoire du philosophe allemand, qu'il ne lut, (et rien qu'en résumé), que lorsqu'il fut Consul. Le nom d'aile de l'armée d'Angleterre que Bonaparte donna aux troupes qui se préparaient, dans le midi, ne fut pas seulement destiné à tromper l'opinion sur le but de l'expédition : il exprimait aussi parfaitement l'idée de derrière la tête du jeune général.

Le traité de Campo-Formio manifeste déjà cette arrière-pensée, et, dès lors, on voit clairement que Bonaparte songe à une expédition en Orient dont le contre-coup péserait sur l'Angleterre. Pourquoi, sans cela, aurait-il attaché tant de prix aux îles qu'on nommait alors les îles

1. Bonaparte eut entre les mains de nombreux documents sur l'Egypte. En Italie, il lut tous les ouvrages sur l'Orient qu'on lui découvrit dans les bibliothèques. Par Poussièlgue, il connaissait Malte ; par les rapports de La Prévalaye, envoyé en mission, en Egypte, en 1784, par ceux de Lazowski, de Magallon et de Prix-Réal, il connaissait les forces de Mameluks et les dessous de la politique égyptienne.

vénitiennes : Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo, Butrinto, Larta, Venizza (1), et, aurait-il apporté tant de soins à mettre en état les mauvais navires qu'il venait de prendre ? Une lettre que le Général, alors dans le Milanais, écrivit, le 29 Thermidor, an V, au Directoire, le prouve, sans contredit : « Des divers « postes qu'occupe notre marine, nous dominerons la Méditerranée, nous veillerons sur l'empire ottoman, qui croule de toutes parts, et « nous serons en mesure ou de le soutenir ou « de profiter de ses dépouilles. Nous pourrons « davantage : nous pourrons rendre à peu près « inutile aux Anglais la souveraineté de l'Océan, « qu'ils nous ont contestée à Lille.

« .... Le Cap de Bonne Espérance, nous nous « en passerons. Occupons l'Egypte. Nous aurons « la route directe de l'Inde et il nous sera facile « d'établir une des plus belles colonies du globe.

1. Nous ne pouvons nous faire une idée de l'importance que Bonaparte attachait à la possession des iles ioniennes, pour un projet sur l'Orient, que si nous avons toujours présentes à l'esprit les difficultés de la navigation à voile. De nos jours avec les transports rapides, ces iles ont perdu une grande partie de leur valeur stratégique (Voir Bouley de la Meurthe : *Le Directoire et l'expédition d'Egypte*, page 19.

« C'est en Égypte qu'il faut attaquer l'Angle- « terre » (1).

Dans une autre lettre de Bonaparte à Tal- [illegible] se montre plus précise [illegible] de la [illegible] paix [illegible] de [illegible] Bonne-Espérance [illegible] faudrait [illegible] pourrait [illegible] hommes escortés [illegible]



et qu'ils devaient considérer comme des artifices oratoires. Dans deux proclamations, datées de l'année 1797, il est déclaré : « Les couleurs « françaises flottent, pour la première fois, « sur les bords de l'Adriatique, en face et à « vingt-quatre lieues de l'ancienne Macédoine, « d'où Alexandre s'élança sur l'Orient... et.., « Camarades, avec vous, nous traverserons les « mers et la gloire nationale verra les régions « les plus éloignées » (1).

XXV

Le Directoire et l'Egypte. — Le discours de Talleyrand.

Quant aux idées du Directoire sur l'Egypte, tout a été dit, sans trop éclairer la question. Il était, en somme, plutôt contraire à une expédition dans la vallée du Nil : en particulier, la

1. *Histoire scientifique et militaire*. Tome III ; page 9.

Revellière-Lepeaux et Rewbelle en craignaient les hasards.

L'argument des opposants était très-simple : il consistait à soutenir qu'il était impossible de distraire des armées françaises la meilleure partie et de se mettre à dos l'alliée séculaire de la France, la seule puissance à laquelle le changement de régime chez nous pouvait sembler indifférent. Il est à peu près certain que Bonaparte fit d'abord violence au Directoire, pour le décider à la campagne : mais, une fois la résolution prise, les Directeurs se félicitèrent intérieurement d'éloigner ainsi le général trop populaire.

Comme Bonaparte, comme beaucoup d'autres, le Directoire pensa qu'on pourrait éviter une rupture avec la Porte. Talleyrand fut prié de se rendre à Constantinople, afin de convaincre le Sultan que c'était pour le bien de la Turquie que nos troupes allaient en Egypte. Le diplomate, qui ne craignait pas, cependant, les missions difficiles, il le prouva, s'arrangea de façon à ne pas partir, ce qui montre, sans conteste, qu'il avait jugé la situation sainement. Les aventures de Ruffin, qui, à Constantinople, de-

vait aplanir le terrain à Talleyrand avaient, d'ailleurs, servi de leçon.

Les contemporains ne connurent l'expédition que fort tard ; ils en furent, pour la plupart, étonnés (1), sauf ceux qui avaient prêté attention au discours que Talleyrand avait prononcé à l'Institut des Sciences Morales et Politiques, le 15 messidor, an V, (3 juillet 1797), et dans lequel il avait dévoilé les vues de Choiseul sur l'Egypte.

Si l'on rapproche la date de cette séance de celle du départ de Bonaparte, on constate que seulement dix mois les séparent. On est donc obligé de conclure que cette dissertation, qui ne fut remarquée qu'à cause de la qualité de celui qui la prononçait, avait le but nettement défini de préparer l'opinion publique à une expédition dans les mers orientales.

Cet avis se corrobore encore, lorsqu'on sait que Talleyrand était, à cette époque, le confident de Bonaparte, pour lequel même il était à la recherche de documents sur l'Egypte. C'était donc, comme l'on dirait aujourd'hui, un discours tendancieux. Chose curieuse : pour les

1. Voir : *Mémoires d'un octogénaire* ; Arnault.

républicains qui prétendaient avoir rompu tout à fait avec le passé, le meilleur argument semblait être de montrer qu'une expédition en Egypte était dans les traditions du gouvernement français : telle est la raison pour laquelle Talleyrand crut devoir s'appuyer sur l'autorité de Choiseul. Malgré tout, le discours en question, trop général et trop académique, ne fit pas grande sensation.

XXVI

Le publiciste Migneonneau. — Son projet de conquête très-étudié. — Il prétend qu'on peut s'emparer de l'Egypte, sans nuire à la Turquie et avec l'assentiment de cette puissance. — Il devine que l'expédition préparée est dirigée contre l'Egypte.

Mais, parmi les livres qui pouvaient renseigner les contemporains sur les avantages d'une conquête de l'Egypte, quelques brochures anonymes se trouvaient être des plus intéressantes et furent fort discutées, quand on connut l'ex-

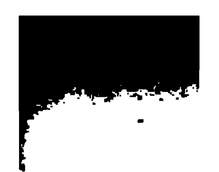
pédition. Elles avaient pour auteur un nommé Migneonneau, qui, sous l'ancien régime, avait été Commissaire des Gardes du Corps du Roi.

De 1783 à 1816, Migneonneau ne cessa de faire paraître des plaquettes relatives aux questions de la politique. Pour donner une idée de la tournure d'esprit de cet écrivain, il suffit d'indiquer les titres de trois ou quatre de ses ouvrages : *L'Europe et la France devant le trône de l'Eternel*, drame religieux et national, en un acte et en prose, suivi de : *Réflexions sur l'instabilité des choses créées et un moyen d'améliorer les mœurs du peuple et de secourir les classes souffrantes, puisé dans la religion et la piété de nos rois*, (1816) ; *Liberté de la presse, malheurs irréparables qu'elle a produits* », (1816) ; *Quelle nation ! Elle va toute seule* ! (1786), etc., etc.

Quoique des titres de ce genre puissent faire croire à un cerveau médiocre et sans raison, certains jugements politiques de Migneonneau sont la marque d'une réelle hauteur de vues et frappent par des prophéties habiles que l'avenir réalisa. C'est lui qui, en 1783, avait fait paraître ces *Considérations politiques* dont nous avons déjà fait mention.

Dans cette brochure, notre publiciste avait cherché la solution d'un problème très-inquiétant pour la France : « Comment prévenir le bouleversement complet du vieux système européen, bien entamé par les mains de la Grande Catherine ? » Mignecanneau, diplomate en chambre, fait, défait et refait des alliances, non pas sans connaître l'histoire, mais en la méconnaissant quelque peu. Il propose, contre la Russie et l'Empereur, une quadruple alliance de la Turquie, la Suède, la Prusse et la France. Cette combinaison n'avait, à cette époque, rien de contraire à l'état de la diplomatie et pareille entente semblait même dans l'ordre des choses : c'était une exception banale ; mais les conséquences que Mignecanneau en tire et son plan de campagne sont tout à fait du domaine de la chimère. Cependant, ce qu'il y a de curieux, ce sont les vues sur l'Egypte.

Dès 1788, Mignecanneau pensait, — nous l'avons remarqué, — qu'on pourrait mettre la main sur la vallée du Nil, de l'aveu même du Grand Seigneur. Cette erreur fut partagée par Bonaparte et Talleyrand, avant l'expédition, pour ne citer en personne, fit comme s'il la partageait aussi. D'ailleurs, tous ceux qui son-



geaient à l'Egypte avaient cette opinion candide qu'en occupant ce pays, la France rendrait un nouveau service à « l'homme malade ». On disait :

« Ce membre est pourri et nous sauverons le « patient, en lui enlevant, bon gré, mal gré, le « siège de la gangrène ». « Personne n'ignore, « s'écrie notre auteur, que, depuis près d'un « siècle surtout, l'Egypte n'est qu'idéalement « sous la domination de la Porte : l'anarchie du « gouvernement féodal y est portée à son com- « ble ; de vils esclaves, devenus beys, par une « suite de forfaits et de bassesses, se partagent « ce malheureux royaume et n'y tolèrent que, « quand il leur plaît, un pacha que le Grand Sei- « gneur n'y envoie que pour la forme ; ces obs- « curs tyrans pillent, ravagent et ensanglantent « continuellement ce beau pays ; en un mot, le « Sultan, au lieu de tributs, n'en reçoit que des « outrages..... Il serait donc possible de con- « vaincre la Porte : 1° Que l'Egypte n'est plus, « dans le fait, dépendante de l'empire ottoman, « et que, par conséquent, en la cédant à la « France, le Sultan, loin de rien perdre, se dé- « barrasse, au contraire, de sujets rebelles dont « l'exemple peut influer sur les autres provinces,

« comme l'expérience ne l'a déjà que trop prou-
« vé ; — 2° qu'elle se met, par cette cession, à
« l'abri de toute invasion pareille à celle d'Ali-
« Bey ou de Mourad-Bey ».

En 1796, Migneonneau publie une nouvelle brochure, dans laquelle il revient sur ce qu'il a dit au sujet de l'Egypte. En l'an VII, il complète son ancien projet. L'instant était favorable : à Toulon, à Marseille, à Gênes, à Ancône, le Directoire assemblait des troupes considérables et armait une flotte. On ne savait pas vers quels rivages allaient naviguer les nombreux vaisseaux réunis dans les ports de la Méditerranée : mais on se permettait des hypothèses. Migneonneau, qui, depuis 15 ans, s'occupait avec persistance, de l'Egypte, sentit s'éveiller en lui l'espoir de voir se réaliser son rêve. Ses suppositions concernant la destination de l'expédition se trouvèrent être justes : allant de déduction en déduction, il devina que Bonaparte marcherait sur l'Egypte.

En effet, puisque l'amiral anglais, avec une belle flotte, tenait le détroit de Gibraltar, il était sûr qu'on ne chercherait pas, avec des convois surchargés et sans défense, à sortir de la Méditerranée. Mais, dans la Méditerranée, où aller ?

En Sardaigne, comme le bruit en circulait ? — Alors, pourquoi tant d'efforts ? — En Sicile, à Naples, comme certains l'affirmaient ? — Mais ces pays, en vertu du traité de Campo-Formio, n'avaient plus rien à craindre des armes françaises. — En Crimée ? — Mais il faudrait passer les Dardanelles, et la Turquie, en paix avec la Russie, s'y opposerait. Alors, Alger ? Tunis ? Tripoli ? — Cela ne valait pas ce formidable dérangement et le risque de ces grands périls. Il ne restait donc, pour toute réponse à la question, qu'une expédition en Égypte. Aussi Mignconneau s'empressa-t-il d'envoyer, au Département de la Marine, un mémoire sur les nécessités d'une conquête sur les bords du Nil et sur les moyens propres pour réussir dans cette entreprise. Ce mémoire, — cela n'est pas douteux, — fut lu par ceux qu'il intéressait et Bonaparte en eut connaissance.



XXVII

Le mémoire de Mignonneau et l'expédition d'Égypte.

Imprimée pendant que l'expédition française se trouvait en mer et qu'on ignorait encore sa destination, cette brochure fut l'objet de nombreux commentaires. Mignonneau y reprenait quelques pages de ses anciennes *Considérations politiques*. Ce qu'il y avait écrit d'essentiel n'avait pas vieilli et ses vues sur la possibilité de s'emparer de l'Égypte, sans violenter la Turquie, avaient séduit le Directoire. L'important était alors de montrer aux Français tous les profits qu'ils pourraient retirer de l'Égypte. Si notre armée se dirigeait vers Alexandrie, il était nécessaire de faire l'apologie de cette lointaine campagne, que beaucoup, étant donnés les dangers que l'état de l'Europe faisait courir à la République, devaient traiter d'insensée et de criminelle.

Tout d'abord, Mignonneau emploie les ar-

gument classiques. « Il semble, dit-il, que la « nature ait tout fait et tout prévu pour former, « par cet Etat intermédiaire et par la Mer Rou- « ge, une chaîne de communication depuis les « côtes de Provence jusqu'à la côte de Malabar « et avec le Golfe persique, communications si « commodes qu'en six semaines, l'on peut faire « passer, de France dans l'Inde, des avis ou des « ordres, et réciproquement des Indes en France. « Quelle est la nation océane en Europe qui « pourrait balancer l'avantage d'une telle posi- « tion ? Il n'en existe pas... Les avantages qui « peuvent en résulter pour la France seront « aussi durables qu'elle-même, puisqu'elle les « devra, non seulement à une combinaison sa- « vante,... mais à sa position sur le globe, en « un mot, à la nature, qui est immuable et qui « les lui conservera éternellement. »

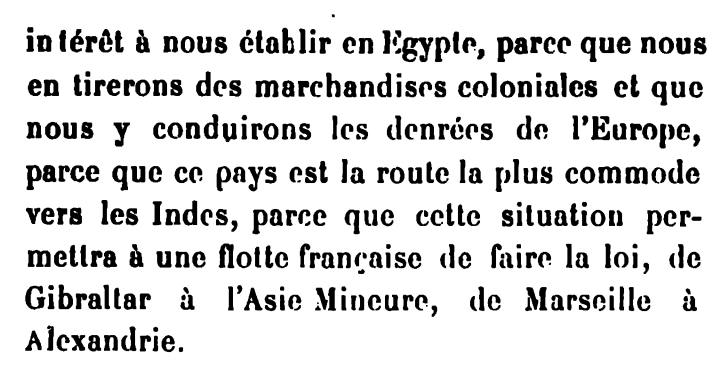
Outre sa situation géographique favorable, l'Egypte aurait, d'après Migneonneau, un autre intérêt pour la France : elle remplacerait, et au-delà, les colonies perdues et à perdre.

L'ancien Commissaire des Gardes du Corps, en effet, ne croit pas à la reconnaissance des peuples et il prévoit le moment inévitable où les Etats-Unis s'empareront des Antilles françaises.

Par suite des dispositions de Washington, devenu réactionnaire en vieillissant et anglophile, il y avait déjà un commencement d'humeur, dans les relations entre les deux jeunes républiques. et l'opinion de Migneonneau était parfaitement susceptible de se légitimer. Nous avons vu que Choiseul craignait aussi pour nos possessions américaines. Alors, que ferait la France sans colonies. obligée d'acheter à l'Etranger les produits des pays chauds : le sucre, le coton, l'indigo, le café. frappée dans son exportation, étouffée par la « surproduction », ayant, ce qui était la terreur des économistes du début de ce siècle, une balance commerciale défavorable ? A toutes ces calamités. il n'y avait qu'un remède : la conquête de l'Egypte.

Mais l'Egypte ne suffira pas à notre force d'expansion : il y a plus et mieux. La France sur le Nil, c'est la Mediterranée entière en notre pouvoir. Ici naît cette idée, qui fut familière à Choiseul-Gouffier et à Bonaparte : la Méditerranée, lac français. Cela implique la main-mise sur Malte, voire sur Chypre ; mais une telle entreprise n'est pas pour arrêter une armée de la République.

En résumé, nous avons, d'après Migneonneau,


intérêt à nous établir en Egypte, parce que nous en tirerons des marchandises coloniales et que nous y conduirons les denrées de l'Europe, parce que ce pays est la route la plus commode vers les Indes, parce que cette situation permettra à une flotte française de faire la loi, de Gibraltar à l'Asie Mineure, de Marseille à Alexandrie.

XXVIII

Le système de conquête des Anglais. Prophéties exactes de l'auteur.

Il y avait cependant, à répondre par une objection sérieuse, qui était dans la pensée de tous les contemporains : « L'état de l'Europe permettrait-il de distraire des armées, leurs meilleurs généraux et leurs plus braves soldats? Et, tout en ne contestant pas les avantages d'un établissement en Egypte, ne valait-il pas mieux attendre la paix générale » ?

A cela, Migneonneau réplique qu'il faut bien peu connaître les Anglais, pour supposer qu'ils

nous laisseraient faire en temps de paix, et il écrit ces quelques phrases, qui méritent d'être citées, pour la prophétie qu'elles contiennent :
« Si les Anglais n'avaient pas d'autres moyens
« de faire avorter notre entreprise, voici ce qu'ils
« feraient et la marche qu'ils tiendraient :
« l'Egypte, comme je l'ai déjà observé, dans ce
« Mémoire, n'est plus qu'idéalement et fictive-
« ment, depuis un siècle, sous la domination de
« la Porte. Eh bien ! Les Anglais, pour parer le
« coup mortel que nous leur porterions par
« la conquête de l'Egypte, ne balanceraient pas
« à offrir au Sultan de réduire, de concert avec
« lui, les Beys et les Mameluks et de se rendre,
« après l'expulsion de ceux-ci, les fermiers des
« tributs et des revenus de l'Egypte, qu'ils se
« chargeraient de faire toucher régulièrement
« au Sultan, moyennant une rétribution quel-
« conque dont ils conviendraient.

« C'est ainsi qu'ils se sont conduits, il y a
« quarante ans, au Bengale : ils ont commencé
« par offrir leur secours au Nabab d'alors ; ils
« se sont ensuite rendus fermiers et percep-
« teurs des tributs, et ils ont fini par détrôner
« ses successeurs et par s'emparer, en toute
« propriété, du Bengale et de ses dépendances:

« ils suivent encore aujourd'hui le même sys-
« tème et la même marche, dans la Nababie
« du Sud ».

XXIX

Le plan de conquête.

Quant aux moyens pratiques pour conquérir l'Egypte, Migneonneau fait un programme complet : une armée de 40.000 hommes sera nécessaire, avec de l'artillerie, des ingénieurs ; la cavalerie devra partir sans ses montures : dans le delta, la belle race des chevaux arabes servira aux besoins de nos troupes ; il faudra arriver en Egypte, dans le courant de Mai, afin, la récolte venant d'être faite, de trouver tous les approvisionnements indispensables ; ayant pris pied à Alexandrie, on marchera tout droit sur le Caire et on fera la conquête de la Haute Egypte, après la baisse des eaux ; tout peut être terminé en neuf mois ; le Nil soumis, on créera de grands entrepôts au Caire et à Alexandrie et on pourra songer à chasser les Anglais des Indes ; car, avant toute préoccupation commerciale, ce qui

est intéressant, c'est de ruiner l'Angleterre ; on construira une flotte à Suez ; on enverra des troupes aux Mahrattes ou à Tippo-Sahib ; de ce fait, on causera une perte de 200 millions de revenu à la Grande-Bretagne :

« Que deviendra l'Angleterre, à cette époque où, dépouillée d'un riche commerce et d'un revenu territorial immense, elle restera écrasée sous le poids épouvantable d'une dette énorme ? »

C'est cela, c'est ce grand résultat qu'il faut considérer. Dans le cas où on ne trouverait pas assez de matériaux pour créer, de toutes pièces, un arsenal de marine pour la Mer Rouge, [illegible] projet extravagant, [illegible] contemporains, n'était [illegible] pourquoi Bonaparte, [illegible] passé les Alpes avec ses canons, ne [illegible] traverser l'Egypte à ses [illegible] du Nil, on remonte- [illegible] jusqu'au Caire, en faisant tirer [illegible] par des chameaux. A partir de là, [illegible] pour nos ingénieurs : [illegible] bâtiments jusqu'à [illegible] que, grâce [illegible] et aux mille ressour-

ces de nos savants, on arrivera à trouver une solution. Les Romains ont bien transporté d'Egypte en Asie et à Rome d'énormes obélisques de granit. Il n'y a aucune raison pour penser que l'on ne réussirait pas à amener des vaisseaux français de la Méditerranée dans la Mer Rouge, par la voie de terre.

CONCLUSION

C'est ainsi que Migneonneau comprenait la conquête de l'Egypte, par la France. Son mémoire est remarquable par sa netteté, en même temps que par quelques erreurs qui méritent l'attention, parce qu'elles étaient communes à toute son époque, et qu'elles produisirent, dès le début de l'expédition de Bonaparte, de néfastes complications ; mais l'ouvrage de Migneonneau montre clairement, par les discussions qu'il souleva et par ses réimpressions, que l'idée d'une campagne française sur les bords du Nil avait mûri, depuis Leibnitz, et était familière à quelques bourgeois politiciens.

Malgré l'apparence, cette conception ne sortit pas brusquement du cerveau de Bonaparte. L'expédition ne fut pas tout à fait improvisée : on peut retrouver la tradition de ce projet et cela prouve une fois de plus, qu'il n'y a pas de hasards dans l'Histoire.

Nous espérons, par ce court travail, avoir établi que, depuis longtemps, les Français avisés avaient dû songer à mettre la main sur les terres du Nil, soit pour y atteindre indirectement des ennemis inattaquables directement, soit pour préparer la part de la France, en prévision de la banqueroute de l'Orient polonais et ottoman.

 Emile MAGNIEZ

L. Boyer, Imprimeur, 15, rue Racine, Paris.





